

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2986 - MARDI 8 AOÛT 2017

CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement amorce la réforme du système de santé

Le Conseil des ministres réuni hier à Brazzaville sous l'autorité du président Denis Sassou N'Guesso a adopté les statuts respectifs des hôpitaux généraux et spécialisés du Congo et procédé à la nomination de nouveaux responsables à la tête de ces structures.

Au sujet du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville dont le personnel est en grève depuis la semaine dernière, le chef de l'Etat a instruit le gouvernement de procéder dans les meilleurs délais à un recensement des agents, en vue d'une bonne maîtrise de la masse salariale.

Les membres du gouvernement ont également suivi un exposé du ministre de l'Intérieur sur le processus électoral qui va se poursuivre avec l'élection des sénateurs prévue le 31 août prochain.

Page 5



Façade principale de l'hôpital général de Dolisie (photo Adiac)

TRANSPORT FLUVIAL

Le bateau Ville de Brazzaville met le cap sur le nouveau port d'Oyo

Le bateau Ville de Brazzaville a quitté le débarcadère fluvial de la capitale lundi pour le nouveau port d'Oyo où il sera accueilli mercredi prochain, dans le cadre de l'inauguration de cette plateforme portuaire érigée sur la rivière Alima, dans le département de la Cuvette.

Ce navire sera le premier à amarrer sur cette plateforme et son départ s'est effectué en présence du ministre des Transports, Gilbert Mokoki.

Page 3



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo identifie ses cibles prioritaires

Au terme de la deuxième phase de priorisation des Objectifs de développement durable (ODD) pour le Plan national de développement (PND) 2017-2021 clôturé

le 4 août dernier, le Congo s'est fixé 74 cibles prioritaires.

Il s'agit essentiellement d'actions en faveur de l'éradication de la pauvreté, la diversification de l'économie, la réduction des inégalités, ainsi que la production des données statistiques primordiales pour mieux formuler et mesurer l'atteinte des résultats des politiques mises en œuvre.

Le directeur général du Plan et du dé-

veloppement a invité les responsables des études et planification, principales chevilles ouvrières de ces réflexions, à mettre le cap sur la troisième étape. « Cette étape consiste à définir les indicateurs pour les cibles des ODD, comparer les objectifs, cibles, indicateurs à ceux du PND, tout en identifiant les accélérateurs ODD », a martelé Jean-Christophe Okandza.

Page 3

RDC

Douze morts dans des violences à Kinshasa

Des hommes identifiés comme étant des partisans de Ne Muanda Nsemi, gourou de la secte Bundu Dia Kongo, ont créé un mouvement de panique hier après-midi dans plusieurs communes de Kinshasa entraînant la mort de douze personnes dont certains de leurs collègues. Ce bilan provisoire a été communiqué par la police qui a dû affronter ces éléments déjà signalés dans des heurts avec les forces de l'ordre en diverses occasions en République démocratique du Congo.

Page 12

FOOTBALL / ELIMINATOIRES CHAN 2018

Un nouveau duel Diables rouges - Léopards vendredi à Kintélé



Les Diables rouges locaux/Adiac

Le Stade de l'Unité va abriter le 11 août prochain le match qui opposera les Diables rouges locaux aux Léopards, leurs homologues de la République démocratique du Congo. Un match aller de la phase éliminatoire du prochain Championnat d'Afrique des nations (Chan) que les Brazzavillois ne devraient pas rater, afin de se donner les meilleures chances

de se qualifier au prochain tour. Pour affûter leurs armes, les Diables rouges ont battu dimanche dernier, au Stade Alphonse Massamba Débat, les Nzalang de la Guinée Equatoriale (2-1). Cette confrontation a permis au coach Barthélemy Ngatsono de tirer de nouveaux enseignements des préparatifs.

Page 16

ÉDITORIAL

Priorités

Page 2

ÉDITORIAL

Priorités

Imaginons - sans en avoir bien sûr la moindre preuve - que le gouvernement actuel soit remanié, ou même carrément changé pour tenir compte des mouvements qui se sont produits au sein de la classe politique à la faveur des élections législatives et locales : quelles pourraient être alors les priorités assignées à la nouvelle équipe dans le cadre du programme de « rupture » lancé il y a deux ans par le président de la République ? Sans descendre dans le détail il nous semble évident que trois d'entre elles figureraient en tête de liste :

° Première priorité : la mise en ordre des finances de l'Etat rendue nécessaire, au-delà de la bonne gouvernance, par la réduction brutale des ressources provoquée par l'effondrement temporaire des cours du pétrole et du gaz sur les marchés mondiaux. Une mise en ordre qui passerait par la réduction des dépenses publiques, la lutte contre la corruption et les détournements de fonds, la renégociation des dettes extérieures, l'amélioration des recettes fiscales.

° Deuxième priorité : l'accélération de l'émergence du secteur privé comme moteur principal de la croissance économique. Une accélération qui se traduirait pour les entreprises, petites et grandes, par un accès plus facile au crédit bancaire, par une simplification des procédures administratives, par une limitation des charges sociales et fiscales, mais aussi et surtout par un développement du commerce interne qui boosterait les ventes et donc la production.

° Troisième priorité : l'amélioration de l'emploi et donc la réduction du chômage qui menace les nouvelles générations et qui constitue, de ce fait une véritable bombe à retardement pour le Congo. Un double objectif d'autant plus facile à atteindre que notre pays dispose aujourd'hui de toutes les grandes infrastructures nécessaires pour produire, récolter, transporter, échanger, bref se doter d'un appareil économique moderne.

Si, dans le même temps, les autorités congolaises s'employaient à convaincre les autres pays de l'immense et très riche Bassin du Congo de construire une communauté économique digne de ce nom, toutes les conditions seraient réunies pour que les difficultés auxquelles nous sommes présentement confrontés soient surmontées. Le jeu en vaut donc la chandelle, comme on dit !

Les Dépêches de Brazzaville

SECOND TOUR DES LÉGISLATIVES

Les observateurs nationaux fustigent les violences dans cinq circonscriptions

Dans une déclaration publiée le 3 août, les observateurs nationaux ont fustigé les violences survenues lors du second tour des élections législatives dans certaines circonscriptions électorales.

Ils ont souligné dans un rapport qu'en dépit de quelques dysfonctionnements constatés, le second tour des législatives s'est déroulé dans un climat de paix et de sérénité. « En conclusion, le scrutin du 30 juillet s'est globalement déroulé dans un climat de paix et de sérénité, voire dans une bonne humeur, dans les circonscriptions concernées, malgré quelques incidents constatés à Ouenzé 2 ; Poto-Poto 1 ; Zanaga, Mbon et Youlou Panga, dans le district de Kimongo », indique le rapport des observateurs nationaux.

Le même rapport notifie des cas de



Une vue des observateurs nationaux (photo Adiac)

contestation des résultats après le dépouillement dans certains bureaux de vote.

Ainsi, en vue de la bonne préparation des prochains scrutins, les observateurs nationaux ont formulé des suggestions à l'endroit du gouvernement, à la Commission nationale indépendante (CNEI), de la société civile ainsi que de l'administration électorale. Ils ont notamment suggéré de renforcer les capacités des membres

des bureaux de vote, d'organiser la formation continue des acteurs électoraux et des délégués des candidats avant chaque scrutin, de rapprocher les bureaux de vote des électeurs.

Les observateurs nationaux ont en outre plaidé pour la réforme du système actuel de distribution des cartes d'électeurs, en vue de permettre à chaque électeur d'exercer librement son devoir civique.

Firmin Oyé

Le Collectif des partis de l'opposition congolaise met en cause les résultats des scrutins

Au cours d'une conférence de presse animée le 05 août à Brazzaville, laquelle a porté sur trois points parmi lesquels le rappel de la position du Collectif des partis de l'opposition congolaise (Cpoc), signataire de la déclaration de 2012, celui-ci a appelé à l'annulation des scrutins du 16 et 30 juillet dernier.

« L'annulation des élections des 16 et 30 juillet 2017 est nécessaire pour redonner à notre pays toute sa crédibilité mise à mal par un système mis en place non pas pour organiser des élections libres et transparentes en vue de constituer une Assemblée nationale et un Sénat qui soient l'expression de la volonté populaire, mais simplement pour nommer des hommes et des

femmes soumis à un pouvoir », a déclaré Raymond Serge Mviri, un des membres du comité restreint de ce collectif des partis de l'opposition congolaise dirigé par l'ancien ministre des Finances, Mathias Dzon.

Ce groupement de partis qui a par ailleurs porté une appréciation sur les conditions d'organisations de ces élections, a laissé entendre que celles-ci ont été organisées sur des bases fausses au regard de la loi électorale qui, selon ce même collectif, confie l'organisation de toutes les opérations pré-électorales, électorales et post-électorales au ministère de l'intérieur avec un corps électoral qui reste peu fiable et étant objet de nombreuses manipulations.

« Un découpage électoral taillé sur mesure et qui en conséquence ne s'appuie pas sur les

critères démographiques universellement reconnus dans tout système démocratique, sans oublier la débauche d'argent », a renchéri le Cpoc.

La solution pour sortir le Congo de cette situation, a rappelé ce groupement de partis de l'opposition congolaise, passe par la tenue d'un dialogue national inclusif qui doit réunir sans exclusive toute la classe politique congolaise et la société civile en se donnant un certain nombre d'objectifs au nombre desquels : l'apaisement du climat de tension, la solution politique et psychologique durable à la crise du Pool, la révision fondamentale de la gouvernance électorale mise en place depuis 2002 afin d'aller vers des élections justes, transparentes et véritablement démocratiques.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ODD

74 cibles prioritaires retenues pour le nouveau Plan national de développement

Le Congo vient de franchir une nouvelle étape dans la contextualisation des ODD au Plan national de développement (PND 2017-2021). Quelque 74 cibles prioritaires et 14 ODD sont identifiés, avec d'emblée un choix prioritaire pour la production des données statistiques de qualité.

Les travaux de la deuxième phase de priorisation des Objectifs de développement durable (ODD) pour le Plan national de développement (PND) 2017-2021, se sont achevés le vendredi 4 août dernier à Brazzaville.

Cet atelier national de contextualisation des 17 ODD au PND 2017-2021, ayant regroupé des Directeurs d'études et de planification (DEP) des ministères sectoriels et les agences du système des Nations unies, vise à répondre à l'impératif de l'agenda 2030 et 2063 prenant

en compte la conjoncture actuelle.

Les quelques-unes des cibles prioritaires identifiées lors de l'atelier, souligne le directeur général du plan et développement, Jean-Christophe Okandza, figurent en bonne partie les ODD17. 18 et ODD17. 19, qui portent sur l'engagement du Congo à produire les données et informations statistiques primordiales pour formuler et mesurer l'atteinte des résultats des politiques mises en œuvre.

« Cet exercice a été une op-



Les participants planchant sur les cibles prioritaires (Adiac)

portunité pour les DEP avec le concours des agences du système des Nations unies de mener des échanges novateurs pour mutualiser les efforts pour l'émergence d'une croissance inclusive, stable et durable », a-t-il déclaré.

Les cibles prioritaires s'articulent autour des actions en faveur de l'éradication de la

pauvreté, la nécessité de diversification de l'économie, la connexion entre les objectifs stratégiques et les ODD, la réduction des inégalités... Pour y parvenir, les acteurs de développement misent sur les synergies entre les différents secteurs impliqués, en créant des effets multiplicateurs.

« Cet exercice n'est pas termi-

né, puisqu'il nous invite à la troisième étape de la contextualisation des ODD. Cette étape qui consiste à définir les indicateurs pour les cibles des ODD, comparer les objectifs, cibles, indicateurs à ceux du PND tout en identifiant les accélérateurs ODD », a conclu Jean-Christophe Okandza.

Fiacre Kombo

TRANSPORT FLUVIAL

Le bateau Ville de Brazzaville met le cap sur le nouveau port d'Oyo

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande Gilbert Mokoki a donné le 7 août, le départ du bateau Ville de Brazzaville à destination du nouveau débarcadère fluvial d'Oyo où il atteindra après 48 heures de navigation.

Le bateau Ville de Brazzaville a quitté le port autonome de Brazzaville avec à son bord une délégation des cadres et agents du ministère des Transports devant assister à la cérémonie d'inauguration du port d'Oyo prévue le 10 août prochain. « Le président de la République va inaugurer le port d'Oyo. C'est un nouveau port qui se situe sur l'Alima et se veut aussi un port d'éclatement dans la chaîne fluviale. Nous voulons prouver qu'Oyo deviendra désormais un port et va recevoir des bateaux qui draineront un grand trafic. Cette inauguration et la montée de ce bateau arrivent à point nommé », a déclaré le ministre Mokoki.

D'une puissance de 800 chevaux, cette embarcation appartenant à la Société congolaise de transport fluvial (SOCOTRAF) est capable de transporter huit barges à grumes et deux barges à passagers. Elle est dotée de 180 couchettes et mesure 50m de long sur 11m de large.

Ce bateau va naviguer sur le majestueux fleuve Congo avant de gagner la rivière Alima qui est navigable toute l'année. En cette période d'étiage, la navigation sur le fleuve Congo reste tout de même facilitée par les balises de signalisation.

Le nouveau port d'Oyo, qui est construit sur l'Alima, possède un quai de 200m de long. Il peut recevoir des bateaux de grand tonnage. Sa construction a été réalisée grâce à un cofinancement du Congo et de la Chine. Le chantier a été exécuté par la société China road bridge corporation (CRBC).

Hormis ce nouveau port, la ville d'Oyo possède un port construit dans les années 80, avec un quai de 60,50m de long. Ce port étant devenu vétuste, le gouvernement a décidé de construire un autre plus confortable afin de favoriser les échanges commerciaux entre les populations du département de la Cuvette et celles des autres départements.

Le départ du bateau Ville de Brazzaville pour Oyo marque une lueur d'espoir à la fois pour la SOCOTRAF et le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS).

Christian Brice Elion

QUARTIER SAINT-DENIS À BRAZZAVILLE

Deux propriétaires terriens accusés pour la vente illicite de parcelles

Le chef de zone 17 au quartier Saint-Denis à Matari, Guy Guillaume Nganga, a lancé le 5 août à Brazzaville, un vibrant appel aux autorités des affaires foncières ainsi qu'à celles de la sécurité publique pour mettre un terme à la vente illicite de parcelles de terrain par les propriétaires fonciers véreux.

En effet dans le quartier Saint-Denis, situé derrière le Centre national de radio et de télévision (CNRTV), quartier 903 Matari,

hangars privés. L'un deux qui d'ailleurs a été interpellé par la police est relâché et se promène sans crainte. On s'interroge si

casseries administratives et policières.

« Ces espaces réservés à la construction d'un marché public et d'un poste de police ont été classés, domaine public. Au regard de la vente illégale, j'ai été convoqué, en vain, dans deux postes de police pour évoquer et tenter de trouver une solution à



L'aire partielle du futur marché public, Edmond Itoua-Itounou, derrière la télévision congolaise (adiac)

les habitants accusent deux fils de la famille Ngamboue qui, s'illustraient dans la vente illicite de parcelles de terrain.

« Ces deux fils de ladite famille se font accompagner par une vingtaine de jeunes gens inciviques tenant des armes blanches et vendent des parcelles de terrain sur l'espace qui ne leur est pas réservé. Ils se disent confiants de braver la loi et les forces de l'ordre. Ils menacent de mort certains habitants et saccagent des

l'affaire est classée sans suite », a confié un habitant du quartier.

Le week-end dernier, deux familles ont été délogées de leurs hangars par ces véreux. Et récemment sur les lieux, des équipes de journalistes ont constaté que les espaces réservés à la construction du marché public et du poste de police ont été squattés et vendus par ces derniers.

En outre, s'ajoutent aux peines des habitants de cette partie de l'arrondissement 9 Djiri des tra-

ce problème », a confié Guy Guillaume Nganga.

Par contre, l'un des chefs de bloc de Saint-Denis a affirmé avoir adressé, sans suite, des correspondances aux autorités de base, notamment au maire de Djiri et au chef du quartier 903.

Enfin, les habitants de ce quartier souhaitent avoir un poste de police avancé pour endiguer ces comportements déviants et restaurer la quiétude des populations.

Fortuné Ibara

**LETTRE DE FÉLICITATION À
L'HONORABLE DENIS CHRISTEL SASSOU N'GUESSO,
DÉPUTÉ D'OYO 1**

Objet : Félicitations

Honorable,

Votre brillante élection méritée dès le premier tour des législatives de 2017 reste une victoire à saluer chapeau bas.

C'est l'occasion pour l'Association les Amis de Denis Christel Sassou N'Guesso pour l'Emergence du Hand-ball et l'Association Sportive Brazzavilloise du président Elie Chelala de vous rendre un hommage déférent et vous adressent les vives félicitations.

Remercient sincèrement à votre nom, les électeurs de la circonscription électorale Oyo 1 pour avoir fait confiance en votre modeste personne.

Que le Dieu des merveilles continue à vous combler de grâce.

Le coordonnateur

Anicet Clotaire MOUMBOUOLO

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PENTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la **Tradition** à la **Modernité**

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

Compte rendu du Conseil des ministres du lundi 7 août

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Lundi 07 Août 2017 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Dix (10) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- Huit (8) projets de décret au titre du Ministère de la Santé et de la Population ;
- Une (1) communication relative au processus électoral 2017, au titre du Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation, et du Développement Local ;
- Des nominations au titre des Ministères de la Santé et de la Population et du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale.

I/- Ministère de la Santé et de la Population.

Huit (8) projets de décrets portant respectivement approbation des statuts de l'Hôpital spécialisé Mère et Enfant Blanche GOMES, de l'Hôpital général Adolphe SICE, de l'Hôpital général 31 juillet 1968 d'Owando, de l'Hôpital général Edith Lucie BONGO-ONDIMBA, de l'Hôpital général de Loandjili, de l'Hôpital général de Dolisie, du Centre national de référence de la drépanocytose Maman Antoinette SASSOU-N'GUESSO, et du Centre de traitement de l'insuffisance rénale. Prenant la parole, Mme Jacqueline Lydia MIKOLO, Ministre de la Santé et de la Population, a d'emblée rappelé que les textes soumis à l'examen et adoption du Conseil des Ministres sont au cœur de la réforme du système de santé de notre pays. Elle a précisé que leur adoption attendue s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des grandes orientations du projet de société du Président de la République, à savoir « La Marche vers le Développement », lequel élève la santé au rang des urgences des temps présents, et ce sur la base de services de qualité accessibles à tous.

Ces orientations fondamentales ont par ailleurs été précisées lors des Assises nationales de la Santé tenues du 17 au 21 décembre 2016, au terme desquelles le principe de huit réformes a été entériné.

Parmi les décisions arrêtées lors des dites Assises, la réforme hospitalière a été présentée comme indispensable du fait de l'augmentation significative de l'offre de soins d'une part, et de la nécessité de la gestion basée sur les performances d'autre part.

Poursuivant son propos, la Ministre MIKOLO a rappelé que les dysfonctionnements quantitatifs et qualitatifs constatés dans le système congolais de santé sont particulièrement criants dans les structures opérationnelles d'offre de soins, à savoir les hôpitaux généraux et spécialisés, les hôpitaux de districts ainsi que les centres de santé intégrés, tous établissements publics administratifs chargés du service public de santé dans notre pays.

La Ministre a également relevé une circonstance aggravant cette situation globalement préoccupante, à savoir l'absence de cadre juridique de nombre de ces établissements sanitaires. Cette absence de cadre organisationnel porte les germes de la mauvaise gouvernance desdits établissements.

La Ministre MIKOLO a cité les exemples des hôpitaux généraux Adolphe SICE de Pointe-Noire et 31 juillet d'Owando, ou de l'hôpital spécialisé Mère et Enfant Blanche GOMES de Brazzaville, mais également ceux de formations sanitaires plus récentes, tels que le Centre national de référence de la drépanocytose Maman Antoinette SASSOU N'GUESSO, l'Hôpital général Edith Lucie BONGO ONDIMBA d'Oyo, et le Centre de traitement de l'insuffisance rénale.

C'est donc dans ce contexte que sont soumis à l'examen et adoption du Conseil des Ministres les présents projets de décret portant approbation des statuts des établissements hospitaliers et sanitaires ci-dessus mentionnés.

C'est ainsi que les projets de décret établissent une organisation et un fonctionnement qui distinguent l'organe délibérant (le comité de direction), de l'instance d'exécution (la direction générale et ses directions divisionnaires) ainsi que des organes consultatifs.

Dans ce cadre, il est proposé l'institution d'un Comité de direction renforcé dans ses attributions, doté de compétences clarifiées et limitativement énumérées, organe animé par un président désormais nommé par décret en Conseil des Ministres ; la direction générale sera quant à elle régie par les principes pertinents du management participatif ainsi que par une collégialité renforcée de toutes les structures de direction.

Cette collégialité sera d'autant plus importante qu'elle s'adossera à des innovations majeures : en premier lieu, on peut citer la création de directions spécialisées, plus proches de la réalité quotidienne des soins dans ces établissements. Il en est ainsi de l'érection de directions des soins infirmiers dans chaque formation sanitaire concernée, de directions ou services de gestion et de suivi des malades, ainsi que la mise en place d'outils d'audit, de contrôle interne, de gestion qualité, ces derniers institués sur la base des dispositions du décret n°96-525 du 31 décembre 1996.

En second lieu, on peut citer la consécration des organes consultatifs permettant d'impliquer plus profondément les personnels dans la détermination des grandes options stratégiques desdits établissements.

Prenant la parole, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, a interrogé la Ministre MIKOLO sur la situation qui prévaut au CHU de Brazzaville. Celle-ci a, entre autres éléments, informé le Conseil des Ministres du fait que les salaires dus aux agents au titre des mois de mai et juin 2017 avaient été entièrement réglés, le salaire de juillet étant en cours de traitement par les services compétents.

Le Président de la République a demandé que la masse salariale globale de cet établissement, qui s'établit à un peu plus de 7 milliards de frs CFA par trimestre pour près de 3000 agents, soit mieux maîtrisée. A cet effet, le Chef de l'Etat a instruit le Gouvernement de procéder dans les meilleurs délais à un recensement des agents concernés.

Revenant aux textes soumis à son examen, et après discussion, le Conseil des Ministres a adopté les projets de décrets portant respectivement approbation des statuts de l'Hôpital spécialisé Mère et Enfant Blanche GOMES, de l'Hôpital général Adolphe SICE, de l'Hôpital général 31 juillet 1968 d'Owando, de l'Hôpital général Edith Lucie BONGO ONDIMBA, de l'Hôpital général de Loandjili, de l'Hôpital général de Dolisie, du Centre national de référence de la drépanocytose Maman Antoinette SASSOU N'GUESSO, et du Centre de traitement de l'insuffisance rénale.

II/- Ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et du Développement Local.

Prenant à son tour la parole, M. Raymond Zéphirin MBOULOU, Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local, a présenté au Conseil des Ministres une communication relative au processus électoral en cours pour cette année 2017.

La communication avait en premier lieu pour objet d'informer les Membres du Conseil des Ministres sur la préparation, l'organisation et sur la tenue des élections législatives et lo-

cales, scrutin couplé des 16, 24 et 30 juillet 2017.

Après avoir rappelé que le corps électoral avait été convoqué pour ce faire par le décret n°2017-157 du 11 Mai 2017, le Ministre MBOULOU a précisé que les élections ont effectivement eu lieu sur toute l'étendue du territoire national, à l'exception des localités de Kindamba, Vindza, Mindouli, Kinkala district, Goma Tsé-Tsé, Mbandza-Ndounga, Mayama et Kimba, situées dans le département du Pool.

Hormis quelques incidents signalés dans des localités de l'intérieur, et un léger report du scrutin dans les localités de Kingoué et Kellé, les opérations de vote se sont déroulées dans le calme et la sérénité.

Le taux de participation s'est quant à lui finalement établi sur le plan national à 44,44%, même s'il a été plus faible dans les deux principales villes (Brazzaville et Pointe-Noire) et plus significatif à l'intérieur du pays.

En deuxième lieu, le Ministre MBOULOU a rappelé les résultats nationaux consécutifs à ce double scrutin.

Pour les élections locales, 1.106 sièges ont finalement été pourvus, marquant une représentation aussi complète que possible du spectre politique national. D'autre part, le Conseil des Ministres note avec satisfaction une forte présence d'élus indépendants ou issus de la société civile.

Enfin, il a indiqué les perspectives à court terme, notamment les modalités de l'élection à venir des bureaux des conseils locaux et celle des sénateurs, afin de compléter et de finaliser l'édifice constitutionnel prévu par la Loi fondamentale.

Ainsi, le Ministre MBOULOU a informé le Conseil des Ministres des points suivants :

- Les sessions inaugurales des conseils départementaux et municipaux auront lieu le 24 août 2017, soit 30 jours après l'élection des conseillers, et ce conformément à la loi n°07-2003 du 6 février 2003 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales ;
- Pour le cas particulier du département du Pool, qui n'a pu élire que 21 conseillers départementaux sur 61, le Gouvernement a sollicité l'avis de la Cour Suprême, laquelle devra, avec la Cour Constitutionnelle, dire le droit quant à la prorogation éventuelle du mandat des conseillers des districts dans lesquels les élections locales n'ont pu être organisées, et éclairer les pouvoirs publics sur la marche à suivre, y compris pour ce qui concerne les sénateurs du département du Pool ;
- L'élection des sénateurs par le Collège électoral composé des conseillers départementaux et municipaux, a été fixée par décret du Président de la République au 31 août 2017 ;
- Les opérations de préparation et d'organisation de ce scrutin (nomination, des membres des commissions départementales d'organisation des élections -CODEL-, mobilisation du budget pour les élections locales, acquisition des décors des conseillers, etc.) sont en cours d'accomplissement ;

III/- Des nominations.

Le Conseil des Ministres a procédé à une série de nominations au titre des Ministères suivants :

A/- Ministère de la Santé et de la Population.

Sont nommés :

- Directeur général du Centre national de transfusion sanguine : M. Serge Oscar MOKONO, Médecin spécialiste en hématologie et transfusion sanguine ;
- Président du Comité de direction du Centre national de transfusion sanguine : M Innocent KOCKO, Médecin spécialiste en hématologie clinique ;
- Directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose Maman Antoi-

nette SASSOU-N'GUESSO : M. Alexis ELIRA DOKEKIAS, Professeur titulaire des Universités ;

-Directeur Général de l'Hôpital général Edith Lucie BONGO-ONDIMBA : M. Donatien MOUKASSA, Maître de conférences agrégé en anatomie et cytologie pathologique ;

-Directeur général de l'Hôpital général Adolphe SICE : Docteur Jean Raoul CHOCOLAT ;

-Directeur général de l'Hôpital général de Loandjili : M. Vital Evence EBELEBE, spécialiste en médecine interne ;

-Directeur général de l'Hôpital général 31 Juillet 1968 d'Owando : M. Dominique OBISI, Médecin ;

-Directeur général de l'Hôpital général de Dolisie : Docteur Maurice MPOMPOLO ;

-Directeur général de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé : M. Max Maxime MAKOUMBA NZAMBI, Pharmacien ;

-Président du Comité de direction du Centre national de référence de la drépanocytose Maman Antoinette SASSOU-N'GUESSO : M. Jean-Louis NKOUA, Professeur titulaire ;

-Président du Comité de direction de l'Hôpital général Edith Lucie BONGO-ONDIMBA : M. Prosper Alain BOUYA, Professeur titulaire ;

-Président du Comité de direction du Centre Hospitalier Universitaire : M. Jean-Rosaire IBARA, Médecin cardiologue ;

-Président du Comité de direction de l'Hôpital général Adolphe SICE : M. Richard Roger Urbain BILECKOT, Docteur en médecine et rhumatologie ;

-Président du Comité de direction de l'Hôpital général de Loandjili : Mme Yolande VOU-MBO MATOUMONA, Médecin spécialiste ;

-Président du Comité de direction de l'Hôpital général 31 Juillet 1968 : M. Blaise Irénée ATIPO IBARA, Maître de conférences agrégé ;

-Président du Comité de direction de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé : M. Ange Antoine ABENA, Pharmacien ;

-Président du Comité de direction de l'Hôpital général de Dolisie : M. Antoine LOUS-SAMBOU, Médecin généraliste.

B/- Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

Sont nommés :

- Directeur général du Plan et du développement : M. Franck Comeille MAMPOUYA-M'BAMA, Statisticien, Financier et Economiste ;
- Directeur général du partenariat au développement : Mme Antoinette KEBI, née MOUNKALA, Enseignante-Maitre assistante ;
- Directeur général de l'Institut national de la statistique : M. Gabriel BATSANGA, Ingénieur statisticien de 10ème échelon ;
- Directeur général du Centre d'études et d'évaluation des projets d'investissement : M. De Trebaud Jules Gérard TCHICAYA-GONDHET ;
- Directeur général du Centre d'application à la statistique et à la planification : M. Gaspard Symphorien MBOU LIKIBI, Enseignant économiste ;

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 12h45.

Fait à Brazzaville, le 07 Août 2017

**Thierry Lézin MOUNGALLA/-
Ministre de la Communication et des Médias**

Porte-parole du Gouvernement.

TRIBUNAL DE OUESSO

Deux braconniers transférés à la Maison d'arrêt de Brazzaville

Les organisations de lutte anti-braconnage se sont exprimées, le 04 août, sur les conditions de transfert des braconniers, Samuel Dissaka et Alex Botoye, du tribunal de Ouessou à la Maison d'arrêt Brazzaville.

Selon des sources concordantes, les deux braconniers originaires de la RD Congo ont été condamnés par le tribunal de Ouessou pour abattage d'éléphants et commercialisation de pointes d'ivoire, punis par les articles 25 et 113 de la loi 37 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées.

Pour des raisons de décongestion et de vétusté de la Maison d'arrêt de Ouessou, ils ont été transférés à Brazzaville, qui a accueilli Samuel Dissaka et refusé le placement de M. Alex Botoye. Motif évoqué : le régisseur de la Maison d'arrêt de Ouessou n'avait pas communiqué avec sa hiérarchie et ses collègues de Brazzaville, à en croire la même source. Pourtant, le tribunal de la ville de Ouessou avait ordonné, en date du 19 juillet 2017, aux agents de la force publique de transférer ces deux originaires de RD-Congo, vers la Maison d'arrêt de Brazzaville.

Outre l'abattage d'éléphants et la commercialisation de pointes d'ivoire, le tribunal les condamne à cinq ans de prison ferme, tout en reprochant également aux deux malfrats la détention illégale d'armes et munitions de guerre.

A en croire, certains acteurs de la lutte contre le braconnage, la non détention du braconnier Alex Botoye à la Maison d'arrêt de Brazzaville fait suite aux arrangements afin de susciter des moyens légaux qui permettent sa sortie des geôles.

Interrogé sur les raisons de ce fiasco, un responsable de la répression des crimes sur la faune déclare : « Ce qui s'est produit ne m'étonne pas, je ne serais pas surpris qu'en moins de trois mois le détenu Botoye soit dehors ».

Les responsables de la direction départementale de l'économie forestière de la Sangha craignent que ces manœuvres deviennent récurrentes à la maison d'arrêt de Ouessou.

Fortuné Ibara

KENYA

Quelque 19,6 millions de Kényans élisent ce mardi leur président

L'élection présidentielle de cette année est déjà considérée comme une réédition du duel de 2013 entre le président sortant Uhuru Kenyatta et l'opposant Raila Odinga. Elle a donné lieu à une campagne agressive entre les partisans des deux candidats lors de laquelle les invectives l'ont souvent emporté sur les propositions.

Outre le président de la République, les Kényans éliront également les gouverneurs, députés, sénateurs, élus locaux et représentants des femmes à l'Assemblée nationale. Ces élections interviennent 10 ans après celles de 2007, marquées par des violences, les pires de l'histoire du pays (1.100 morts), alimentées

par des contestations du résultat. A la veille du scrutin, le président kényan a appelé à la paix, sachant que cette élection s'annonce tendue et serrée entre lui qui brigue un deuxième mandat face au chef de l'opposition, Raila Odinga.

Dans un discours à la nation retransmis à la télévision, au terme d'une campagne au ton acrimonieux dont les derniers jours ont été marqués par l'assassinat d'un responsable informatique de la commission électorale, et de nouvelles accusations de fraude de la part de l'opposition, il a appelé les Kényans à se déplacer en grand nombre le mardi pour voter. « Mais je vous en prie, lorsque nous le ferons, faisons-le en paix », a-t-il déclaré. « Après avoir voté, s'il vous plaît, rentrez chez

vous. Retournez auprès de vos voisins. Peu importe d'où il ou elle vient, sa tribu, sa couleur ou sa religion, votre voisin est votre frère, votre voisin est votre sœur », a ajouté le chef de l'État.

De son côté, Raila Odinga qui a déjà été trois fois candidat malheureux à la présidentielle, a également appelé les électeurs à se présenter en grand nombre, et a félicité le président sortant pour « une campagne juste qui l'a emmené aux quatre coins du pays ». Malgré cela, il a assuré aux observateurs électoraux de l'Union européenne que le déploiement de plus de 150.000 membres des forces de sécurité avait pour but d'intimider les électeurs.

Nestor N'Gampoula

SOUDAN DU SUD

Les forces gouvernementales prennent le principal bastion rebelle

Après des semaines de combats ayant forcé des milliers de civils à quitter la zone, l'armée sud-soudanaise a pris la ville de Pagak, située dans l'est du pays, a annoncé lundi l'armée régulière.

Commencés en début juillet dans cette région proche de l'Éthiopie, d'intenses combats opposant l'armée fidèle au président Salva Kiir aux forces loyales au chef rebelle et ancien vice-président, Riek Machar, se sont poursuivis jusqu'à la revendication de la victoire par l'armée. « Des affrontements ayant eu lieu à Maiwut, au nord-ouest de Pagak ont forcé les rebelles à se replier sur cette

ville, leur bastion, que ces derniers ont finalement quitté sans combattre dimanche », a indiqué le porte-parole de l'armée, Dickson Gatluak. « Nos forces sont entrées dans la ville et au moment où nous parlons, elles ont le contrôle total de Pagak », a-t-il ajouté.

Pour Alan Boswell, analyste indépendant spécialiste du Soudan du Sud, la prise de cette ville par l'armée « est un coup symbolique important porté au mouvement rebelle ». « Pagak a été le quartier général de la rébellion pratiquement depuis le début du conflit, et si le conflit ne s'était pas étendu au niveau national, cela aurait pu signifier la fin de la guerre », a-t-il fait remarquer.

Le conflit au pays du Sud oppose principalement l'ethnie Dinka du président Salva Kiir aux Nuer de Riek Machar, mais d'autres combats mettent aux prises à divers endroits du pays des milices aux intérêts locaux.

L'année dernière, à l'issue de violents combats dans la capitale Juba, Riek Machar s'était exilé en Afrique du Sud, mais Pagak était malgré tout resté le principal bastion des rebelles. Le Soudan du Sud a acquis son indépendance du Soudan depuis le 9 juillet 2011. En décembre 2013, le pays a plongé dans une guerre civile, qui a fait des dizaines de milliers de morts et plus de 3,7 millions de déplacés.

N.N'G.

LES MEILLEURES FORMATIONS

Réseau et Système

100% pratique

2 Gérer les serveurs virtuels en entreprise

1 Gestion Internet en entreprise

3 Devenez Expert en maintenance informatique et réseau

4 Système Multiwan - Gérer plusieurs fournisseurs Internet - Basculement automatique Répartition de la charge - Connexion permanente

5 Administrez un réseau d'entreprise sous Linux ou Windows (Switch/Vlan/Router/Wifi/DHCP/DNS/WPAD)

6 Antivirus Réseau Symantec Protection SRV & PC



06 621 45 25 / 05 345 78 62

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger)
Brazzaville - Congo / E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

CENTRAFRIQUE

L'ONU retrace les trafics d'armes des groupes armés

Un rapport des experts de l'ONU, rendu public le 1er août, a dévoilé les circuits des trafics d'armes que font les groupes armés dans le pays. Les experts des Nations unies s'inquiètent des conséquences de ces trafics sur la population civile.

Ce rapport, d'au moins 126 pages, est rendu public dans un contexte où les transgressions des droits humains et les violences armées continuent de se faire enregistrées dans le pays, et intervient après celui des violations des droits de l'Homme appelé « Mapping ». Selon ce document, le trafic d'armes et le recrutement des combattants locaux et étrangers se poursuivent entre les frontières avec les deux Soudan, le Tchad et les deux Congo.

A sa limite avec le Tchad, le rapport révèle que Haroun Gaye, sous le coup de sanctions, « continue de superviser le trafic d'armes mené par la coalition à Tissi, principale plaque tournante du trafic pour le FPRC où se rend occasionnellement Noureddine Adam. Des véhicules venant d'Um Dukhun (Soudan) transitent par le Tchad puis par Tissi »,

où les armes se vendent au vu et au su de tout le monde, deux fois par semaine. Il note aussi qu'en janvier 2017, Abdoulaye Hissène a reçu d'importantes quantités de matériel militaire en provenance de Ngarba, à la frontière tchadienne, qui ont ensuite été acheminées vers Ndélé, Kaga-Bandoro, Bria et Ippy, via Akoursoulbak.

Dans la préfecture de l'Ouham, la faction al-Khatim du MPC conserve ses réseaux de trafic, et, pour le MPC, les villes frontalières de Sido, Kabo et Markounda sont considérées comme les principaux points d'entrée. Le FPRC semble également avoir réactivé ses contacts au Soudan du Sud pour acquérir des armes. Des véhicules qui viendraient du Soudan du Sud, auraient livré des armes et des munitions à Issa Bachir à Ndélé. Plusieurs sources affirment au groupe

d'experts onusiens que Moussa Assimeh, qui était l'un des plus importants généraux de la Séléka en 2013, recrute des combattants soudanais armés et fait entrer des armes dans le pays.

L'UPC lutte pour sa survie

Ce document souligne que sous la pression de la coalition dirigée par le FPRC, les revenus et le stock d'armes de l'UPC ont diminué. Pour les experts de l'ONU, l'UPC continue donc d'acquérir des armes et munitions depuis la République démocratique du Congo (RDC), ce qui est essentiel pour sa survie. L'UPC a également réactivé ses contacts au Soudan et au Soudan du Sud pour se procurer des armes par l'axe Djema-Obo-Zemio-Mboki-Bangassou. En rappel, le 8 décembre 2016, la Minusca a saisi 27 chargeurs de fusils d'assaut de type AK47 et plus de 6 478 car-

touches auprès de trafiquants à Rafaï, dont deux étaient de nationalité soudanaise.

Arsenal des anti-Balaka

Les miliciens Anti-balaka n'ont pas été épargnés par ce rapport. Si ces combattants sont équipés d'armes artisanales et de munitions de chasse, de nouveaux réseaux d'approvisionnement activés leur ont permis d'acquérir des armes conventionnelles, principalement des fusils d'assaut de type AK-47 et des lance-roquettes.

Des armes et munitions sont également acheminées clandestinement depuis la RDC et le Congo-Brazzaville, par le fleuve Oubangui et le port fluvial de Ouango dans le 7e arrondissement de Bangui. Les trafiquants ont indiqué au groupe d'experts qu'en décembre 2016, ils avaient collecté des armes à Géména (RDC) et en mai 2017, les autorités centrafricaines ont saisi 6 000 cartouches de chasse

provenant de Zongo à Port Beach à Bangui.

Depuis novembre 2016, des armes sont chargées à bord d'embarcations dans le port d'Impfondo cette fois-ci au Congo et livrées à Bangui. La Minusca a saisi en avril dernier dans des boutiques locales de Bangassou, actuelle plaque tournante principale du trafic d'armes, 11 275 cartouches Macc et 136 machettes vendues par des personnes venues de la RDC. Cette saisie montre que les combattants anti-Balaka se sont mis au trafic dans la préfecture de Mbomou.

Depuis le déclenchement de la crise en Centrafrique, le pays a été frappé par un embargo sur l'importation d'armes à destination de Bangui, qui empêche l'armée nationale d'en procurer et de jouer pleinement son rôle. Paradoxalement, les groupes armés continuent de s'armer et causent d'énormes violations des droits humains.

Josiane Mambou Loukoulou
et RJDH

CÔTE D'IVOIRE

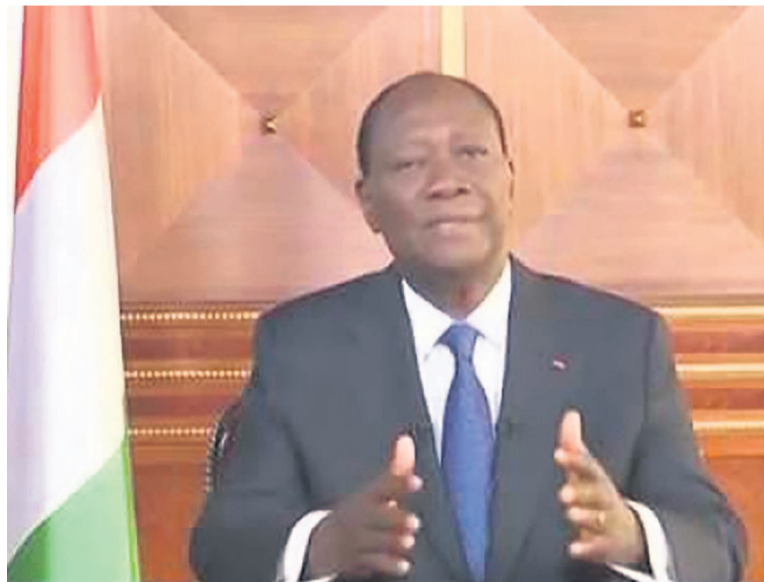
Alassane Ouattara promet d'investir dans l'armée pour mettre fin aux troubles

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a assuré dimanche à la veille de la célébration du 57e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire qu'il investira davantage dans les forces armées pour mettre fin aux troubles qui secouent ce pays depuis le début de cette année.

« Nous investirons encore plus dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des forces de défense et de sécurité », ainsi que dans leur « formation », a déclaré

« Nous investirons encore plus dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des forces de défense et de sécurité », ainsi que dans leur « formation »

le chef de l'Etat ivoirien. « Un important travail de reprise en main de notre armée est plus que jamais nécessaire », a-t-il ajouté, précisant que des « équipements nécessaires » seront mis à la disposition des forces armées. L'objectif est de « créer une armée véritablement républicaine », « réconciliée dans ses différentes composantes », et « services de la nation » pour protéger la



Le président Alassane Ouattara (DR)

population et les institutions. Dans une allocution de 20 minutes retransmise à la télévision nationale, Alassane Ouattara a appelé à plusieurs reprises à la réconciliation nationale et l'union des 23 millions d'Ivoiriens, toujours marqués par la crise.

L'engagement d'investir dans les forces de l'ordre vient à point nommé, puisque que la Côte d'Ivoire est secouée depuis janvier par plusieurs mutineries d'anciens rebelles intégrés à l'armée. Ces derniers ont revendiqué et obtenu d'importantes primes pour baisser les armes. Malgré cela, le pays connaît depuis quelques semaines une série

de braquages contre les postes de police et de gendarmerie perpétrés par des hommes en armes non-identifiés. Et pas plus longtemps que deux jours avant les Jeux de la Francophonie, des assaillants avaient attaqué l'école de police en plein centre d'Abidjan.

Plusieurs analystes de situation en Côte d'Ivoire estiment que la politique de réconciliation prônée par le président Alassane Ouattara, et enclenchée depuis son arrivée au pouvoir, est loin de satisfaire les attentes des Ivoiriens au motif que les divisions persistent dans le pays.

Nestor N'Gampoula

La Minusca lance une campagne de sensibilisation à la paix

Une caravane de la paix et la réconciliation nationale a été lancée à Bangassou, au sud-est du pays, par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) en partenariat avec le gouvernement.

Objectif : organiser des missions dans toutes les régions de la République centrafricaine pour sensibiliser la population à la paix, la réconciliation et le vivre-ensemble. Cette initiative est prescrite dans le cadre de la promotion de la paix dans le pays, afin d'en déterminer l'aspiration du peuple. La ville de Bangassou a constitué la première étape de cette manifestation. Pour la représentante spéciale adjointe du secrétaire général des Nations unies en Centrafrique et coordonnatrice humanitaire, Najat Rochdi, s'exprimant sur la radio Guira FM (ONU) en RCA, « La réconciliation et la cohésion sociale ne dépendent pas uniquement des groupes armés. Je puis vous assurer que toutes les communautés que j'ai rencontrées à chacune de mes visites, il était évident qu'il y avait une soif de paix, une soif de tranquillité et une soif d'arrêter avec tout ça ». Cette caravane est composée des membres du gouvernement, des députés de la région, la société civile et la plateforme des confessions religieuses.

J.M.L.

CAMEROUN

Huit civils tués dans un attentat suicide

Huit civils ont été tués dans un attentat-suicide, le 5 août dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, où les attaques du groupe djihadiste nigérian Boko Haram sont fréquentes.

« L'attaque s'est produite peu après 20 heures dans le village d'Ouro-Kessoum, à 2 km de la frontière nigérienne », a rapporté, sous couvert d'anonymat, un responsable d'un comité de vigilance présent dans la zone. « Il y a eu 8 civils morts et 4 blessés », a-t-il ajouté, précisant que le kamikaze a été également tué dans cet attentat. Les blessés ont été évacués à Mora, chef-lieu du département où se trouve Ouro-Kessoum, à 2 km d'Amchidé, ville camerounaise séparée par la frontière de Banki, au Nigéria. C'est dans ce village que les autorités envisagent de délocaliser le centre administratif et commercial d'Amchidé, devenue ville fantôme du fait de la violence des attaques de Boko Haram.

La région de l'Extrême-Nord est confrontée, depuis plusieurs semaines, à une résurgence d'attaques attribuées à Boko Haram, après des mois de relative accalmie. Mi-juillet, 15 civils ont été tués dans un double attentat-suicide à Waza, une cinquantaine de km d'Amchidé, également proche de la frontière nigérienne.

J.M.L. et AFP

NIARI

La cascade de «Kikata», un merveilleux site à découvrir

Située à environ 4 kilomètres du village Sossi dans le district de Louvakou, département du Niari, la cascade de «Kikata» est un somptueux site que le ministère du Tourisme a enregistré parmi les 17 merveilles naturelles dont regorge ce village pour booster le développement économique du Congo.

En séjour de travail dans le département du Niari, la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan Nonault, a visité la cascade de «Kikata», un merveilleux site non moins fréquenté, en vue de le faire découvrir au monde touristique. Car, dans la vision politique de ce ministère, il faut que le Congo devienne une destination écotouristique. C'est ainsi que la ministre en charge de ce département entend valoriser les sites touristiques dont regorge le Congo.

Arrivée sur les lieux, Arlette Soudan Nonault a exprimé sa joie mélangée d'étonnement de découvrir cette cascade. « Nous sommes là en pleine découverte d'un site préservé de l'humain que beaucoup

d'entre nous envieraient de par le monde. Aujourd'hui lorsque je vois l'œuvre de la création de Dieu préservée par la population que je sa-

lue, cette tradition qui nous a permis de préserver ces espaces de l'écotourisme ; ces espaces de découverte ; ces espaces où on a une forme de

un nom et la cascade de «Kikata» est le deuxième site qu'elle découvre après Madiaba. C'est pourquoi l'implantation de ce gîte rural de Sossi. Ces sites, a-t-elle ajouté, sont des pétroles intarissables. Quand il y a 17 sites, a-t-elle poursuivi, cela suppose qu'un touriste ne peut pas les visiter tous le même jour. Chaque fois qu'il veut aller sur un site, il doit verser quelque chose.

« Chaque accès à un site a un financement qui inclut la taxe du guide, le lieu qu'on va aller voir, le prix du rituel et le prix du ministère ou de l'Etat. Aussi il doit avoir un certificat médical, être en bonne santé pour ne pas que son cœur lâche là-bas. Il lui faut aussi des chaussures, des bâtons de prestige, parce qu'il fera la randonnée pédestre et la randonnée de découverte. Il y a donc toutes ces conditions qu'on va mettre en place pour que vous puissiez les accueillir. Vous allez gagner, les communautés urbaines ainsi que l'Etat. C'est un partenariat gagnant-gagnant », a indiqué la ministre.

Monsieur Mouyabi, cadre du ministère du Tourisme, a exprimé le sentiment de joie et s'est émerveillé de se trouver dans un milieu totalement protégé. « Dans la vision politique du département du tourisme, il faut que le Congo devienne une destination écotouristique. C'est ce que la ministre est en train de faire ici. Donc, j'ai un sentiment de joie. Nous commençons par le Niari, avec la réalisation qui s'est faite à travers le gîte rural. Les touristes qui viendront désormais auront un lieu de chute où ils devront d'abord s'arrêter puis faire une progression pour aller visiter les chutes, celles de Madiaba et de Kikata situées de part et d'autre. Aujourd'hui, le tourisme est compté parmi les cinq secteurs de la diversification de l'économie », s'est-il exprimé.

Notons que cette cascade s'appelle «Kikata», parce qu'il se trouvait en ce lieu une «sirène handicapée» très méchante, a expliqué l'un des chefs de la contrée. Ce sont les premiers habitants de cette terre, à savoir les Nsundi et les Lari qui ont donné ce nom à cette cascade. C'est une cascade qui les servait à désenvoûter. Et ceux qui se rendaient sur ce lieu avec des esprits maléfiques tombaient. Si bien qu'on ne s'hasarde pas à aller là-bas sans faire des rituels.

Bruno Okokana



La ministre Arlette Soudan Nonault appréciant la cascade de Kikata (Adiac)

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...



Chemises à rabat

Magazines

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers

Flyers, Affiches

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

régénération ; ces espaces où, rien qu'on y étant vous avez l'impression de guérir l'âme, c'est tellement intemporel. Je suis une touriste dans l'âme depuis des années. J'ai parcouru avec mes enfants plusieurs sites dans le monde entier avec des sacs à dos, mais ce que je vois ici est merveilleux », a-t-elle fait savoir.

La ministre du Tourisme et des loisirs a invité les riverains à préserver cette nature, annonçant la mise en place d'un cadre réglementaire pour y avoir accès. « Cette cascade est d'une beauté extraordinaire. Cette histoire de la sirène handicapée qui préserve cette nature qui se marie à ces roches ; ces roches qui épousent cette nature verte où vont les feuilles mortes qui se régénèrent dans tout un cycle intemporel de génération en génération sans qu'il y ait la main de l'homme qui vienne polluer. Pour preuve personne ne vient nettoyer ici, mais la nature a fait son œuvre », a-t-elle souligné.

Avant d'ajouter : « Ce sont les traditions, il faut être fier et les respecter ; et surtout préserver cet environnement. C'est important de prescrire aux gens que là-bas, il y a un rituel auquel il faut respecter. Il ne faut pas enfreindre, car même en Europe, en Asie, ..., on respecte ces rituels. »

De même la ministre du Tourisme et des loisirs a fait savoir à ses interlocuteurs que le village de Sossi à lui seul regorge 17 sites touristiques répertoriés officiellement. Chaque site a

GUINGUETTE AFRICAINE DE SURESNES

Le Congo de nouveau à l'honneur

France. Le rendez-vous estival des diasporas africaines, du samedi 19 août, se fera en l'honneur des festivités du 57ème anniversaire de l'indépendance du Congo.

Quatre jours après les festivités de l'indépendance du Congo prévues les 13,14 et 15 août, la guinguette africaine de Suresnes mettra à l'affiche des artistes, écrivains, peintres et autres prestataires culinaires congolais, connus ou à découvrir. Les stands du jour seront drapés aux couleurs du Congo sur l'esplanade du centre aéré des Landes de Suresnes.

Comme pour les précédentes éditions, en soutien de la mairie de la ville hôte, Célestin Steward Sounda et Cyriaque Bassoka souhaitent, à nouveau, donner un cadre idéal pour le « vivre-ensemble au Congo ». Sur le thème de: « Journée culturelle congolaise », cette rencontre sera ouverte à l'artisanat, la tradition, l'édition et la culture.

« Pour cette journée, reflétant les différentes facettes de la créativité des artistes du Bassin du Congo, nous attendons de nos musiciens, nos peintres, nos écrivains, chacun dans leur registre, les œuvres connues et nouvelles qu'ils ne manqueront pas de proposer à un public fidèle qui, à n'en point douter, viendra nombreux », espèrent les organisateurs.

Marie Alfred Ngoma



Vue partielle de la Guinguette africaine de Suresnes lors du «spécial Cameroun». Crédit photo : Cyriaque Bassoka

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 2^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Le Westfalia Rhynern est tenu en échec à domicile par Erndtebrück (2-2). Sans Exaucé Andzouana, absent du groupe.

Allemagne, 2^e journée, 4^e division, groupe Sud-ouest

Röchling Volklingen chute sur le terrain du TSV Eintracht Stadtallendorf (3-5), après avoir été mené 0-4. Rudy Mpassi était titulaire.

Allemagne, 2^e journée, 5^e division, groupe Rheinland

Eintracht Trier et Godmer Mabouba battent Dudenhofen sur le fil (2-1, avec un but à la 91^e). Le milieu de terrain congolais a joué toute la rencontre, et s'est vu refuser un but, pour un hors-jeu inexistant, à la 58^e.

Angleterre, 1^{re} journée, 2^e division Christopher Samba a remplacé Lansbury à la 90^e lors du match nul concédé par Aston Villa Hull City (1-1).

Angleterre, 1^{re} journée, 3^e division Sans Christoffer Mafoumbi, non retenu dans le groupe, Blackpool

s'incline sur le terrain de Bradford (1-2).

Angleterre, 1^{re} journée, 4^e division Amine Linganzi a joué l'intégralité du match remporté par Swindon sur le terrain de Carlisle United (2-1).

Ligue 2, 2^e journée

Fodé Doré débloque son compteur-but, et de fort belle manière, lors du succès de Clermont sur Tours (2-0). Entré à la 68^e, il voit sa première tentative détournée à la 77^e. A la 90^e, sa frappe puissante, légèrement déviée par Cissé, termine sa course en pleine lucarne. Son dernier but en France (hors équipe réserve) datait du 10 mai 2013, face à Auxerre : Angers et Doré évoluaient alors en Ligue 2.

Nancy et Tobias Badila, titulaire en défense centrale, est tenu en échec par Niort (0-0). Réduit à dix à la 69^e, l'ASNL ne compte donc qu'un point en 2 matchs. Notons que Ryan Bidounga était finalement sur le banc. Dans un premier temps, le jeune défenseur central

n'avait pas été retenu, comme Yann Mabella.

Sans Bevic Moussiti Oko, Le Havre corrige Auxerre 4-1. L'attaquant n'était pas retenu.

Non qualifié, Exaucé Ngassaki n'était pas du revers de Brest à Ajaccio (1-2). La deuxième défaite des Finistériens en autant de matchs joués.

Italie, 5^e tour de la Coupe d'Italie

John-Christopher Ayina et la Virtus Francavilla sont balayés sur le terrain de Palerme (0-5).

Roumanie, 1^{re} journée, 2^e division Nsendo Kololo, titulaire, et le Sportul Snagov (ex Metalul Resita) rapportent le point du nul de leur déplacement chez le Luceafarul Oradea (1-1).

Russie, 4^e journée, 1^{re} division Quatrième succès consécutif pour le Lokomotiv Moscou, vainqueur du Ska-Energya (1-0). Et quatrième rencontre sur le banc pour Delvin Ndinga, non entré en jeu. Le « Loko » est second avec 12 points, à égalité avec le Zenit.



Premier match, premier but et première victoire pour Maël Lépiciet et Roulers (DR)

Slovaquie, 3^e journée, 1^{re} division Yves Pambou Loembet était titulaire lors du match nul concédé par le DAC Dunajska Streda face à Ruzomberok (1-1). Le DAC est 3^e avec 7 points.

Ukraine, 4^e journée, 1^{re} division Emerson Illoy-Ayyet était titulaire lors de la victoire de l'Olimpik Donetsk sur le terrain du Zorya Louhansk (2-0). Averti à la 22^e. Avec 8 longueurs, l'Olimpik est 3^e.

Belgique, 2^e journée, 1^{re} division

Sans Sylvester Ganvoula, non retenu, Anderlecht bat Ostende 1-0.

Marvin Baudry est resté sur le banc lors du succès de de Zulte-Waregem face à Saint-Trond (2-0).

Francis N'Ganga, en instance de départ, n'était pas dans le groupe de Charleroi, qui cartonne Mouscron à l'extérieur (5-0).

Belgique 1^{re} journée du tournoi d'ouverture, 2^e division Vendredi soir, en ouverture du

championnat, l'Union-Saint-Gilloise coule sur le terrain d'un promu, le Beerschot Wilrijk (0-3). Titulaire, Jordan Massengo a été averti dès la 7^e minute.

En revanche, Roulers réalise une belle entrée en matière avec son succès à Tubize (3-1). Titularisé dans l'entrejeu, Maël Lépiciet a inscrit, le but du 2-1. Bulgarie, 4^e journée, 1^{re} division Kévin Koubemba est entré à la 71^e lors du succès du CSKA Sofia face au Lokomotiv Plovdiv (4-1). Le score était alors de 3-0. Avec 7 points, le CSKA est 3^e.

Israël, 3^e journée, groupe B, Coupe de la Ligue Mavis Tchibota et le Bnei Yehuda Tel Aviv battent le Maccabi Petah Tikva (1-0). Avec 3 points en 2 matchs joués (la 2^e journée face à l'Hapoel Ra'anana a été reportée), Bnei Yehuda est 3^e sur 5 dans le groupe B. Les 3 premiers se qualifient pour le tour suivant.

Camille Delourme



Nsendo Kololo et le Sportul Snagov font match nul sur le terrain du Luceafarul Oradea (DR)

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.







Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)


IN MEMORIAM

5 août 2008 – 5 août 2017

La marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher et aimé.

Voici neuf (9) ans jour pour jour que le seigneur a rappelé à lui notre Papa, Frère et Epoux Jean Merlyns Yanga.

En cette date de triste anniversaire Dieu tout puissant dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel. Papa tu es toujours parmi nous en âme et en esprit.

A cet effet, les messes seront dites en la Cathédrale Sacré Cœur et Anne Marie Javoueh le 5, 7, 8 et le 9 août 2017 à 6h30m.

NÉCROLOGIE

Les familles Ansi-Oba, Vintsié, Ondon, Etou et les enfants Mbongo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu, fils et frère Vianey Mbongo, survenu le 2 août 2017 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo, des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis n°57 rue Kintélé à Ouenzé (Av. Reine Ngalifourou).



Ondelé Urbain, agent des Dépêches de Brazzaville, les agents du salon de coiffure "Loupet" sur la rue Malanda, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur frère et collègue Mboukou Loupet, survenu le jeudi 3 août 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient dans la rue Kindombi n°102. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

REMERCIEMENTS

La veuve Mbys Catherine, les enfants et la famille adresse leurs profonds remerciements à la Présidence de la République, au Gouvernement, aux autres Institutions de la République ainsi qu'aux amis et connaissances pour leur soutien multiforme suite au décès du regretté Joseph Mbys Assolant, conseiller spécial du Chef de l'Etat.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



ÉLECTIONS EN UNE SÉQUENCE

Le Rassop/Limete priorise la présidentielle

Cette frange de l'opposition propose que la présidentielle soit organisée au cours de cette année 2017 comme le prévoit l'accord politique de la Saint-Sylvestre.

Comment sortir du borbier dans lequel le pays se trouve actuellement empêtré faute d'avoir organisé les élections dans les délais constitutionnels, c'est-à-dire en décembre 2016 ? Si l'accord du 31 décembre obtenu de haute lutte grâce à la facilitation des évêques catholiques représente un brin de solution pour avoir repoussé les échéances électorales vers fin 2017, il y a cependant lieu de relativiser pour autant que ledit texte est loin d'être respecté dans ses termes. Lentement mais sûrement, l'on tend vers un nou-

veau glissement, la centrale électorale ayant déjà déclaré son incapacité à tenir cette échéance pour des raisons principalement techniques et financières.

Nonobstant toutes les raisons évoquées par la Céni pour créditer la thèse d'un nouveau report des scrutins, au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (aile Limete), on est convaincu du contraire. Cette frange de l'opposition refuse, en effet, de croire à ce qu'elle considère comme un stratagème du pouvoir et tient mordicus à l'organisation des élections au moment convenu, c'est-à-dire fin 2017.

En tout cas, les ténors du Rassop/Limete ont réitéré à Corneille Naanga leur vœu de voir les élections se tenir cette année conformément à l'accord

de la Saint-Sylvestre. C'était lors de la dernière audience que le président de la Céni leur avait accordé en marge des manifestations initiées dernièrement par les mouvements citoyens à travers le pays.

Le Rassop/Limete suggère qu'en cas de blocage dans l'organisation des élections (présidentielle, législatives et provinciales) en une seule séquence comme le prévoit l'accord, que l'on privilégie la présidentielle qui est constitutionnelle. La charte fondamentale prévoit que cette élection se tienne quatre-vingt-dix jours avant la fin du second et dernier mandat présidentiel. Les autres élections dont la Constitution n'a pas fixé de calendrier peuvent bien être reportées si besoin en est.

L'autre argument développé par les responsables du Rassop/Limete, tient au fait que l'organisation de la présidentielle demeure à ce jour le nœud du problème qui divise la classe politique congolaise en s'érigeant comme un sérieux obstacle dans le règlement de la crise politique. À Limete, on reste convaincu qu'il suffit de résoudre la problématique de la présidentielle pour débloquent la crise actuelle avec un effet d'entraînement sur la situation socio-économique du pays, quitte à se rattraper par la suite pour organiser les élections restantes. Une proposition qui visiblement ne semble pas rencontrer l'assentiment de la Céni pour qui toutes les élections se valent et que l'on ferait œuvre utile en organisant tous les trois scrutins en une

séquence. Elle est soutenue dans cette vue par les cadres de la majorité redevenus les chantres du développement à la base et pour qui l'accent devrait plutôt être mis sur les élections locales et provinciales de sorte à impulser le développement au niveau des entités décentralisées.

À la majorité, on affirme ne pas s'opposer à la proposition du Rassop/Limete sauf qu'il faut que le président Joseph Kabila en fonction se fasse remplacer par un président élu. Un argument qui justifie désormais tout glissement dans la mesure où tout report de la présidentielle est synonyme du maintien en poste de Joseph Kabila en attente du nouveau président élu au suffrage universel direct.

Alain Diasso

LUBUMBASHI

Me Georges Kapiamba dénonce « l'occupation illégale » de la résidence de Gabriel Kyungu

Pour le président national de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), on ne peut pas restreindre la liberté de mouvement, de réunion en lieu fermé et de la jouissance d'une propriété privée sans décision judiciaire.

« Nous condamnons fermement l'encerclement de la résidence du député Gabriel Kyungu wa Kumwanza, président de l'Unafec et coordonnateur provincial du Rassemblement à Lubumbashi, par des éléments de la police et des Fardc depuis 14 heures », a déclaré le juriste, dans une intervention faite en fin de week-end dernier. Selon les informations arrivées à Kinshasa, une cinquantaine de membres du Rassemblement et visiteurs de la famille du député et ses voisins ont aussi été bloqués. « Ils ne peuvent pas sortir de leurs résidences ainsi que leurs visiteurs, ni en recevoir », a expliqué le président de l'Acaj, qui a noté que les enfants et autres membres des familles, qui étaient sortis le matin, ont été bloqués dehors, n'avaient pas accès à leur domicile et n'avaient pas mangé. Alors que cinq personnes malades ont aussi été empêchées d'aller aux soins. « Nous avons

saisi le ministre de l'Intérieur et demandé son intervention urgente pour faire évacuer les forces de l'ordre mais sans succès », s'est plaint Me Georges Kapiamba.

L'ordre venu de Kinshasa

À en croire le président de l'Acaj, plusieurs responsables des forces de l'ordre de Lubumbashi contactés ont affirmé avoir reçu l'ordre de Kinshasa. « Plusieurs responsables des forces de l'ordre de Lubumbashi à qui nous avons parlé nous ont dit avoir agi sur ordre du ministre de l'Intérieur. Nous condamnons fermement cette situation inacceptable et exigeons l'évacuation immédiate de tous les éléments de la police et de l'armée du domicile du coordonnateur provincial du Katanga », a dit Me Georges Kapiamba. Il tient le ministre de l'Intérieur responsable de tous les dommages provoqués par sa décision de faire encercler de manière arbitraire la résidence du député Gabriel Kyungu wa Kumwanza ainsi que celles de ses voisins. « Nous rappelons, a-t-il dit, qu'il ne peut pas restreindre la liberté de mouvement, de réunion en lieu fermé et de la jouissance d'une propriété privée sans décision judiciaire ».

Lucien Dianzenza

KASAI

251 personnes victimes d'exécutions

Quelque 251 personnes dont 62 enfants ont été victimes d'exécutions sauvages entre mars et juin dans la région du Kasai (centre de la RDC), perpétrées par des agents de l'État, des milices ou des rebelles, selon un rapport de l'ONU publié vendredi à Genève.

Ce bilan a été dressé par une équipe d'enquêteurs du Haut-commissariat des droits de l'Homme de l'ONU sur les massacres ethniques dans la région du Kasai, indique un communiqué du Haut-commissariat. Parmi ces 62 enfants exécutés, 30 avaient moins de 8 ans.

missariat. Les exécutions ont été commises entre le 12 mars et le 19 juin, indique le haut-commissariat, qui ajoute que sa mission en RDC a recensé « au moins 80 charniers dans la région ». Le rapport se fonde sur des entretiens menés par les enquêteurs avec 96 personnes, qui ont fui vers l'Angola voisin, pour échapper aux violences en cours au Kasai. « Les survivants ont évoqué les cris de personnes brûlées vives, la vision de leurs proches traqués puis abattus, et leur propre fuite, terrorisés », a déclaré le haut-commissaire aux droits de l'Homme,

au gouvernement de la RDC, « afin d'agir sans délai pour empêcher que cette violence ne bascule dans un processus de purification ethnique à plus grande échelle ». En juin dernier, devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, M. Zeid avait accusé les autorités de la RDC d'armer une milice menant « d'horribles attaques » contre les civils dans la région du Kasai, en proie à des troubles. Il a dénoncé en particulier une milice, appelée Bana Mura, qui a mené « des attaques horribles contre les groupes ethniques luba et luluwa ». Devant



Au moins quatre-vingt charniers recensés dans la région

Les exécutions ont été soit « extra-judiciaires » et commises par des agents de l'État soit commises par des milices de tout bord ou des rebelles, selon l'ONU. « Ce qui est important pour nous, c'est le nombre d'exécutions », a indiqué une porte-parole du haut-com-

Zeid Ra'ad al Hussein. « Ces bains de sang sont d'autant plus terrifiants qu'il sembleraient que les populations sont toujours plus souvent ciblées en raison de leur appartenance ethnique », a-t-il ajouté. Devant cette situation, le haut-commissaire adresse un « avertissement très sérieux »

cette situation, le haut-commissaire avait décidé d'envoyer dans la région une équipe d'enquêteurs pour rencontrer les réfugiés ayant fui les violences. C'est le rapport de cette équipe qui a été publié vendredi.

AFP

ÉCHAUFFOURÉES À KINSHASA

La police évoque un bilan provisoire de 12 morts à charge de Bundu dia Mayala

La majorité des communes de la ville-province de Kinshasa a connu, le 7 août, à partir de 10 heures locales, des mouvements de panique dus à la traversée des personnes non autrement identifiées reconnues comme des partisans du gourou Ne Muanda Nsemi, autorité morale du parti politico-religieux Bundu dia Mayala.

Des tirs d'armes automatiques ont été enregistrés dans ces entités dont à Matete, Kimbanseke, N'djili, Selembao, Lemba, Masina, Ngaliema, etc. où l'on a enregistré des blessés et des morts du côté de la police et de la population. Le bilan provisoire fait par le porte-parole de la police nationale, le colonel Mwanamputu, en début d'après midi, a fait état de douze personnes mortes, touchées par balles perdues dont quatre assaillants à la place Sainte-Thérèse dans la commune de N'djili, deux au marché de la liberté à Masina, un à Matete et cinq à Selembao. Ce bilan officiel de la police a attribué ces morts aux éléments de Bundu dia Mayala.

En plus de ces cas de décès, le porte-parole de la police a également signalé le lynchage des quelques policiers. Alors qu'il a aussi noté des interpellations parmi les assaillants qui ont été auditionnés. Le colonel Mwanamputu a, enfin, rassuré

la maîtrise de la situation par les forces de l'ordre. « *Actuellement, la situation est sous contrôle et la circulation a repris normalement* », a-t-il déclaré dans ce compte-rendu de la situation qui prévalait à Kinshasa.

La population sous la psychose

Quoiqu'il y ait ces assurances de la police, la population est restée sous la psychose, surtout que certains quartiers de la capitale congolaise ont vécu le passage de ces éléments de Ne Muanda Nsemi et l'intervention des forces de l'ordre qui sont intervenus pour bloquer ces mouvements qui prenaient corps. « *La journée est perdue. À ce moment, l'on ne sait plus rien faire et l'on doit rester sur le qui-vive, étant donné que l'on ne maîtrise rien de ce qui s'est passé et l'on ne sait pas si cela va encore barder et quand* », a avoué un père de famille habitant Matete. Mais beaucoup se plaignent de ce mouvement qui intervient après le week-end et avant les deux jours de la journée ville-morte, mardi 8 et mercredi 9 août, appelés par le Rassemblement piloté par Félix Tshilombo Tshisekedi. « *Nous vivons au jour le jour. Ces mouvements qui viennent juste après le week-end seront un coup dur pour les familles kinoises* », a rappelé ce Kinois sous le couvert de l'anonymat.

Lucien Dianzenza

TERRORISME URBAIN

Bundu Dia Kongo a encore frappé !

Des jeunes se réclamant du mouvement politico-religieux Bundu Dia Mayala (BDM) se sont affrontés avec les policiers dans plusieurs communes de Kinshasa au point de paralyser la ville toute la matinée du 7 août.

Ne Mwanda Nsemi l'avait promis dans une vidéo qui avait récemment circulé sur la Toile qu'il allait attaquer les institutions du pays le 7 août et créer, au prix du sang, les conditions d'une alternance au sommet de l'État. L'ultimatum lancé en juin dernier aux autorités du pays pour quitter le pouvoir ayant expiré, Ne Mwanda Nsemi est vite passé à l'offensive le 7 août en réussissant, via ses illuminés, à troubler l'ordre public dans la ville de Kinshasa. Une tentative de subversion signée de présumés adeptes de Bundu-Dia-Kongo qui, le temps d'un éclair, ont mis Kinshasa sens dessus-dessus en tenant tête aux forces de l'ordre dans plusieurs quartiers et endroits stratégiques. Des indiscretions font état de l'infiltration la veille dans la capitale des adeptes du Gourou venus du Kongo central dans le seul but de renverser le régime en place.

Bandeaux rouges sur la tête et scandant à l'unisson des slogans révolutionnaires portés vers la libération de la RDC, ces hommes et ces femmes hystériques presque en déséquilibre mental, ont investi plusieurs sites, prenant de cours des policiers au dépourvu. Au quartier Binza/Pigeon dans la commune de Ngaliema, ils étaient près d'une centaine à vouloir s'at-

taquer au bâtiment abritant « Téléconsult ». Ils ont été repoussés, d'après des témoins, par les policiers commis à la surveillance du site sur fond des tirs nourris qui ont duré plusieurs heures. Peu après, l'affrontement entre les deux camps s'est circonscrit autour de la résidence du ministre de la Défense, Crispin Atama, jusqu'à étendre ses tentacules au niveau de l'Université pédagogique nationale. Des sources militaires parlent de plusieurs blessés parmi les assaillants. Côté police nationale, le commandant du sous-commissariat de police situé au niveau de la station Luyeye sur l'avenue 24 novembre a été abattu dans la foulée, sans oublier des blessés graves parmi les policiers. Un témoin interrogé par le Courrier de Kinshasa affirme avoir vu deux corps de passants atteints par balles gisant au sol dans les périmètres entourant l'UPN.

Même situation ou presque dans d'autres communes de la capitale livrées à la merci des adeptes de Bundu-Dia-Kongo. C'est notamment le cas de Ndjili où des témoins affirment avoir vu une colonne des membres de BDK munis d'armes blanches ravalier de longues distances à pied sur le boulevard Lumumba, défiant les forces de l'ordre, sous les regards indiscrets de la population pétrifiée. Dispersés par la police, plusieurs de ces manifestants se sont dilués dans la masse avant d'aller se reconstituer ailleurs à grand renfort des rites magico-spirituels. Non loin de la Paroisse Sainte-Thérèse, des témoins affirment avoir éva-

cué deux blessés par balles. Au même moment à Selembao, des habitants affirment avoir aperçu un groupe des manifestants, têtes bandées de foulards rouges, passer devant l'ex-prison centrale de Makala. Ils ont progressé de l'artère principale du 24 novembre jusqu'à Saïo, l'une des grandes avenues qui traversent les communes de Bumbu, Ngiri-Ngiri et Kasa-Vubu avant d'être dispersés par la police après échange de tirs. Aucune évasion n'a été signalée à Makala. La police a rassuré avoir pris le contrôle de la situation quelques heures après.

Un peu partout, les gens sont restés terrés chez eux tout l'avant-midi. Les rues et avenues ont été désertées par les usagers dans ces différentes communes. Le commerce a fermé.

Le trafic a été perturbé. Les bus Transco se faisaient désirer à maints endroits. Seuls quelques conducteurs téméraires étaient visibles sur des artères quasi vides. Le contraste était cependant frappant avec le calme qui a régné concomitamment au centre-ville où plusieurs services ont fonctionné normalement.

La situation est redevenue normale peu après midi sans toutefois ôter dans les esprits la trouille qu'inspire désormais la secte BDK et ses rites magico-spirituels. Le bilan de ces affrontements n'est pas encore connu, mais des sources militaires parlent de deux officiers Fardc et une dizaine d'assaillants tués. À suivre.

Alain Diasso



BACHELIERS : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU CYCLE ANGLAIS DU BACHELOR OF BUSINESS ADMINISTRATION (BBA) DE L'IFAM / PARIS

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômes sont délivrés par nos partenaires européens.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

La sensibilisation des parents s'impose

Dans le cadre de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel qui s'étend du 1er au 7 août, les journalistes membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) ont été invités à s'impliquer dans la sensibilisation des parents pour promouvoir la pratique de l'allaitement maternel avec un accent particulier sur l'allaitement maternel exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois. Cette semaine est placée sur le thème « Ensemble protégeons l'allaitement ».

La recommandation a été faite aux journalistes au cours d'une journée d'information organisée par le Programme national de nutrition et l'Unicef au siège de cette institution onusienne. C'était le moment indiqué aux différents orateurs d'expliquer aux journalistes non seulement les avantages de l'allaitement maternel mais aussi démontrer le rôle que devront jouer les journalistes dans la sensibilisation de la communauté. Quatrième pouvoir, reconnaît le Dr Annie Mitezezi, nutritionniste à l'Unicef, les médias ont un grand rôle à jouer dans la promotion des bonnes pratiques de l'allaitement maternel dans le seul objectif d'augmenter le taux d'allaitement maternel.

S'appuyant sur l'enquête démographique et de santé (EDS 2013-2014), Annie Mitezezi révèle que 5/10 (52%) enfants sont mis au sein dans l'heure qui suit l'accouchement et près de 5/10 (48%) enfants sont allaités exclusivement au sein. Toutefois, fait-elle remarquer, il reste encore l'autre moitié des enfants qui ne bénéficient toujours pas de leur droit à un bon départ dans la vie et près de 7/10 (66%) des enfants continuent à être allaités au sein jusqu'à 2 ans.

Le lait maternel est plus bénéfique

que le lait artificiel parce que, explique pour sa part Damien Sabuni, Nutritionniste au Pronanut, il présente plusieurs avantages pour l'enfant, la mère, la famille et la communauté. « L'allaitement maternel donne aux nourrissons le meilleur départ possible dans la vie et ne pèse pas sur le budget des familles et permet à tous les enfants d'avoir accès à une alimentation gratuite et adaptée », affirme-t-il tout en ajoutant qu'investir en faveur de l'allaitement maternel contribuera à sauver la vie de milliers des enfants de moins de cinq ans et pourrait, par ricochet, générer de gains économiques grâce à la réduction des maladies et des frais de santé et à la hausse de productivité ainsi obtenue. Dans le souci d'augmenter le taux d'allaitement maternel exclusif à au moins 50% d'ici 2025 tel que recommandé par l'Assemblée nationale de la santé, il a été demandé au gouvernement congolais et à ses partenaires, au cours de cette journée, de s'investir pour accroître le financement pour la mise en œuvre des politiques, des programmes et des interventions sur la promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

Aline Nzuzi

Persistance des mauvaises pratiques

L'allaitement maternel est l'une des interventions efficaces pour lutter contre la mortalité infantile. Malheureusement, déplore l'Unicef, il existe cependant de mauvaises pratiques en matière d'allaitement maternel.

En RDC, révèle cette agence de l'ONU, près d'un enfant de moins de 5 ans sur deux, soit 43 % souffrent de malnutrition chronique. Bien que 98 % des enfants soient allaités, la persistance des mauvaises pratiques empêchent les nourrissons de tirer profit des bienfaits de l'allaitement maternel. Selon l'Enquête démographique et de santé (EDS 2013-14), révèle qu'en RDC, 52 % des nouveaux nés sont mis au sein dans l'heure qui suit l'accouchement, tandis que 48 % d'enfants sont allaités exclusivement au sein jusqu'à l'âge de 6 mois. Toutefois, souligne l'Unicef, il reste encore l'autre moitié des enfants qui ne bénéficient toujours pas de leur droit à un bon départ dans la vie et près de 66% des enfants continuent à être allaités au sein jusqu'à 2 ans. « Cette situation ne permet pas d'offrir un bon départ aux enfants de moins de 5 ans pour le développement de leur cerveau et pour leur croissance car après la fenêtre d'opportunité de 1000 premiers jours de la vie de l'enfant, période allant de la conception jusqu'à l'âge de 2 ans, la malnutrition

entraîne des lésions mentales et physiques irréversibles », affirme l'Unicef qui fait savoir par ailleurs que le gouvernement et ses partenaires « devraient s'investir pour accroître le financement pour la mise en œuvre des politiques, des programmes et des interventions sur la promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Dans l'objectif de protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel en RDC, les contributions des différents acteurs et secteurs privés sensibles à la nutrition tels que la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation, l'agriculture et la protection sociale sont d'une grande importance pour l'unique raison que l'allaitement maternel est l'une des interventions à haut impact, avec un coût-efficacité remarquable qui contribue dans la lutte contre la malnutrition chronique. C'est ainsi que le gouvernement de la RDC et ses partenaires se sont engagés à protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel afin de contribuer à améliorer les objectifs de développement durable ODD 2 concernant la nutrition, l'ODD 3 lié à la prévention de la mortalité infantile et à la réduction du risque de maladies non transmissibles et enfin l'ODD 4 qui vise à favoriser le développement cognitif et l'éducation.

A.Nz.

GRAND KASSAI

Caritas et Cordaid évaluent la situation humanitaire

Caritas et Cordaid viennent d'organiser tout récemment une mission conjointe d'évaluation de la situation humanitaire au grand Kasai, région qui a connu des violences d'une grande ampleur et des déplacements en masse de la population après les violences de la milice du chef traditionnel Kamwina Nsapu et les conséquences des affrontements entre celle-ci et l'armée gouvernementale ou Fardc.

Cette mission dresse un tableau sombre de la situation humanitaire au grand Kasai. De graves dégâts en vies humaines et matériels ont été enregistrés. Selon les termes de référence de cette mission conjointe, dans le grand Kasai, fait savoir Caritas, au moins deux mille six

cent vingt-trois décès ont été enregistrés à cause des affrontements entre les miliciens de Kamwina Nsapu et les soldats des Forces armées de la RDC. Le même rapport révèle que deux mille sept cent soixante-sept maisons ont été détruites. Cent quarante écoles et vingt-huit centres et trente maisons religieuses ont été endommagés. Soixante-deux fosses communes contenant des restes humains ont été découvertes. Les populations ont été déplacées par milliers et ont abandonné leur champ, leurs réserves de nourriture et des biens de première nécessité. Ces populations ont trouvé refuge dans la brousse et dans les provinces voisines ou en Angola où dans la plupart des cas les condi-

tions de vie ne sont pas bonnes. Elles vivent dans la précarité de la promiscuité qui les expose aux maladies. Le rapport de la mission fait aussi état de l'enrôlement des jeunes et même des enfants dans les milices. Caritas Congo ASBL et Cordaid entendent amplifier le travail de l'Église en assistant les populations déplacées. C'est ainsi qu'ils ont décidé de se rendre sur le terrain dans la région de Tshikapa, dans le diocèse, pour se faire une idée sur l'ampleur et la nature de besoins de la population. Les localités se trouvant aux environs de Tshikapa concernées par cette évaluation sont Lunkamba, Nganduambulu, Lunyanya, Masangu Anayi.

A.Nz.

FOOTBALL-DÉBUT DE SAISON EN EUROPE

Des RD-Congolais de souche se font déjà remarquer

Les RD-Congolais de souche effectuent un bon début de saison 2017-2018, notamment en Belgique et en France. Certains tiennent à tirer leur épingle du jeu afin de consolider ou rejoindre la sélection qui dispute déjà les éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.

C'est déjà le début des championnats nationaux en Europe et les Congolais de souche se font déjà remarquer. C'est le cas en Jupiler Pro League, le D1 belge, où le nouveau maître à jouer du Standard de Liège, Paul-José Mpoku, a donné la victoire aux Rouches, en deuxième journée, contre Genk (2-1). Dans un autre match, le Royal Sporting Club de Charleroi a marché sur l'Excelsior Mouscron Perulwez par cinq buts à deux. Le jeune attaquant Dodi Lukebakio a signé un doublé pour les Carolos, alors que Jonathan Bolingi a inscrit, sur penalty l'un de deux buts de Mouscron. En première journée de la L1 française, Firmin Mubele a été déterminant avec Rennes, offrant la passe décisive à Jonathan Tell pour l'égalisation (1-1) contre Troyes. On note par ailleurs la grosse prestation des trois RD-congolais d'origine, Nordi Mukiele. Jonathan



... alors que Mubele a délivré une passe décisive avec Rennes

Ikone et Isaac Mbenza lors de la victoire de Montpellier sur Caen (1-0). Gaël Kakuta a été absent lors de la défaite d'Amiens contre Paris Saint-Germain. Les démarches administratives sur son transfert n'ont pas encore conclu entre Amiens et Hebei China. Par contre, Harrison Manzala et Tanguy Ndombele (récemment présélectionné chez les Léopards de la RDC par Florent Ibenge) ont été dans le onze de départ amiénois. Du côté parisien, Presnel Kimpembe a remplacé Thiago Silva blessé, et Christopher Nkunku est resté sur le banc des remplaçants au cours de cette rencontre. Titulaire à son poste, le

latéral droit international Jordan Ikoko a participé à la victoire de Guingamp sur le terrain de Metz (1-3). C'était aussi le cas du milieu offensif Yannick Salibur. Entré en jeu à la 74^e minute à la place de Walter, Makengo n'a pas évité la défaite de Nice face à Saint-Étienne.

En D2 anglaise, Neeskens Kebano a joué toute la rencontre lors du match à égalité d'un but partout entre son club, Fulham et Norwich City. Jacques Maghoma a également tenu sa place, malgré la défaite en déplacement de Birmingham City sur le terrain d'Ipswich Town. Le Congolais a été remplacé à la 79^e minute par Keita. Yeni Ngbakoto a débuté lors de la victoire de Queens Park Rangers sur Reading (2-0), avant de céder sa place à la 83^e minute à Mackie. Et Britt Assombalonga n'a pu rien faire lors de la défaite de Middlesbrough sur le terrain Wolverhampton Wanderers (0-1). Récemment arrivé à Konyaspor en Turquie, le défenseur néo-international congolais Wilfried Moke a remporté la super Coupe de Turquie, avec son nouveau club victorieux de Beşiktaş par deux buts à un. Moke a joué toute la rencontre et Konyaspor disputera l'Europa League cette saison.

Martin Engimo



Paul-José Mpoku a été buteur avec Standard de Liège...

CÉLÉBRATION

La journée mondiale du chat peu connue

Fêtée chaque 8 août depuis 2002, cette journée a été créée en 2002 par le Fonds international pour la protection des animaux dans l'objectif d'encourager les propriétaires des chats domestiques pour qu'ils en prennent soins. Car le chat mal traité peut être porteur des maladies. Cependant, le constat fait sur le terrain dans quelques quartiers de la ville océane montre que les chats sont bien parmi les humains et la plupart de leurs maîtres ne connaissent pas cette journée.

Dans le quartier OCH par exemple, un sujet malien et sa femme ont dit qu'ils considèrent leur chat comme un membre à part entière de la famille: « Ce chat vit avec nous depuis longtemps, il est devenu comme l'un de nos compagnons et il a déjà acquis un certain nombre de réflexes qui font de lui un être capable de nous rendre service. Mais, sur la journée mondiale du chat, c'est vous journaliste qui nous l'apprenez, car nous ne connaissons rien de celle-ci », a indiqué ce couple.

On note que les organisations de protection et d'accueil des chats devraient, à cette occasion, proposer l'adoption des chats, en général stérilisés afin d'éviter leur prolifération. En Égypte antique



par exemple, le chat était déifié. La chatte représentait la déesse Bastet, symbole de la fécondité et de la beauté. En tant que chatte,

Bastet ajoutait à ses caractéristiques le mystère et la nuit. À l'époque, les chats étaient momifiés comme des humains à leur mort. Des nécropoles de chats ont même été découvertes par des archéologues. En Inde, le chat est honoré car il a le pouvoir de chasser les mauvais esprits. Dans

la Rome antique, le chat symbolisait la protection mais aussi la beauté, l'amitié et l'indépendance. Une loi datant du XVIII^e

siècle interdit d'enfermer un chat au Japon, alors qu'en Chine, grâce à ses yeux lumineux, il éloigne les démons. Dans la religion musulmane, Muezza, le chat de Mahomet, avait arrêté le serpent qui allait venir vers le prophète.

Le chat porteur de certaines pathologies

Outre l'aspect vénération qui semble se généralisé depuis l'époque de l'antiquité jusqu'à aujourd'hui dans certains rituels et traditions, il est nécessaire de dire que les chats sont aussi porteurs de certaines maladies et peuvent, s'ils ne sont pas traités par les vétérinaires, les transmettre à leurs propriétaires. Il est signalé que des chercheurs américains ont découvert une nouvelle voie de contamination de la maladie des griffes du chat : la bartonellose qui est causée par la bactérie appelée bartonella henselae transmise par les puces. Et près de 40% de félins sont porteurs de cette bactérie. Jusqu'à présent, on pensait que la maladie se transmettait à l'homme uniquement par la griffure. Et on signale que généra-

lement bénigne, la maladie peut aussi dans les rares cas atteindre les yeux, les nerfs ou le coeur. Un article paru dans la dernière édition du Journal de l'Association médicale canadienne rappelle que plus de 60% des maladies infectieuses humaines connues et 75% des nouvelles maladies proviennent des animaux de compagnie. Et la transmission de ces infections et parasites se fait généralement par une morsure, une égratignure ou par contact avec la peau, la salive et les excréments de l'animal porteur. Il y a, entre autres maladies, la tularémie causée par la bactérie Francisella tularensis, les troubles digestifs induits par les bactéries salmonelles, yersinia et campylobacter. Bref, partager la même maison avec un animal de compagnie comme le chat ne doit pas se faire sans respecter quelques règles d'hygiène, car il peut transmettre des bactéries et des champignons à l'origine des maladies plus ou moins sévères, donc soyons prudents.

Faustin Akono

DISPARITION

Joseph Ona-Sondjo s'en est allé

Président du salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard, écrivain, poète et critique littéraire, Joseph Ona Sondjo est décédé le 30 juillet à Pointe-Noire et il sera inhumé le 9 août au cimetière municipal de Vindoulou.



Le regretté Joseph Ona Sondjo7crédit photo Adiac

Peu après sa retraite il y a un peu plus d'un an, Joseph Ona avait une santé vacillante, ce qui ne l'empêchait pas d'honorer les invitations qu'il recevait. Archiviste, amoureux du livre, écrivain, critique littéraire, maître des cérémonies officielles à Pointe-Noire puis au Kouilou, et co-présentateur à l'époque avec la regrettée Monique Kouamy de l'émission Carrefour des arts sur Radio Congo Pointe-Noire, Joseph Ona était très apprécié dans les deux départements par la justesse de ses propos et la pertinence de ses interventions.

Sociable et altruiste, il était à l'origine de la création de l'Amicale des directeurs départementaux de Pointe-Noire et du Kouilou. Une entité mutualiste qui est malheureusement entrée en hibernation quand les cadres de la pré-

fecture du Kouilou ont rejoint leur siège à Loango. La mort de Joseph Ona-Sondjo plonge le Congo en général et Pointe-Noire et le Kouilou en particulier dans une grande consternation.

Joseph Ona-Sondjo est né le 31 octobre 1954 à Pointe-Noire où il a fait ses études primaires et secondaires. Titulaire d'une licence en lettres modernes (université Marien Ngouabi), d'un cer-

tificat de bibliothécaire de 2^e degré à l'école des bibliothèques de Saint-Chartes/Reims en France, d'un diplôme d'études supérieures en sciences politiques et d'un diplôme d'études supérieures en sciences et techniques administratives obtenus à l'Institut supérieur des sciences sociales et politiques de Brazzaville, Joseph Ona Sondjo a enseigné au CEG Lheyet Gaboka et à l'École normale des instituteurs d'Owando. Avant sa retraite, il a été directeur départemental des services préfectoraux du Kouilou et conseiller politique du préfet du département du Kouilou. Sur le plan littéraire, Joseph Ona Sondjo laisse une abondante œuvre : La grande saumure (poésie), éditions Souvenir, 2006 ; Cours de police administrative, Brève historique du Congo, 2006 ; La légende des âges (poésie), 2007 ; L'aigle de Vandza (nouvelles), 2008 ; Le Kouilou sans rivage (essai), éd. LMI, 2009 ; Makoua ville centenaire (essai), 2010 ; L'aethuse (poésie), 2013 ; Le rêve interdit (théâtre), 2013 ; Cendres et lumières (poésie), 2013 ; (avec Alphonse N'kala), Elégies du Mayombe, compassion 04 mars 2012, éditions LMI, Pointe-Noire, 2015.

Il a été récipiendaire du premier prix national de poésie et du prix Tchikounda de meilleur critique littéraire du Kouilou en 2005.

Hervé Brice Mampouya



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

RELIGION

L'Armée du salut pêche à nouveau les âmes pour Christ

La 3e édition de la croisade d'évangélisation qu'organise la division de l'Armée du salut de Pointe-Noire a été ouverte, le 6 août, à l'école primaire 31 Décembre de Tié Tié. Cette édition revêt un caractère international avec la participation des majors Randell et Charlene Polsley venus des États-Unis d'Amérique (USA).

Après le stade Kokola Kopa de Mvou Mvou en 2016 et Tata Loboko de Tié Tié en début 2017, tous les chrétiens salutistes se retrouvent encore pour célébrer pendant une semaine la gloire de Dieu sur le thème «Un peuple réveillé». «L'armée du salut étant par essence une Église de la rue, cette croisade a donc été organisée pour pêcher les âmes perdues qui errent dans la rue. Ainsi, nous voulons dire que Jésus est là et venez à lui pour voir sa grandeur », a dit le capitaine Hervé Michel Ahouyanganga, leader de la division de l'Armée du salut de Pointe-Noire.



Randell, Charlene Polsley et Hervé Michel Ahouyanganga/credit photoAdiac

Il a exhorté tous les salutistes à se réveiller car cette édition est dédiée aux vaillants héros de la foi qui continuent d'œuvrer pour le réveil de l'Église au Congo et de

par le monde. Heureux de se retrouver au Congo en général et à Pointe-Noire en particulier pour louer Dieu avec les chrétiens salutistes du Congo, le couple amé-

ricain Randell et Charlene Polsley a remercié les Congolais pour leur accueil et l'occasion qui leur a été offerte de s'adresser au peuple de Dieu dans l'amour fraternel.

Dans sa prédication sur le thème «Repentance», Randell Polsley a invité le peuple à venir vers Dieu qui a un plan pour tous. Le vœu de tout un chacun sera exaucé. C'est pourquoi le peuple de Dieu doit éviter d'avoir peur mais plutôt d'avoir espoir en Jésus qui est la bonne nouvelle.

L'adoration, La louange, la prière, la prédication, l'intercession aux sons de la fanfare divisionnaire, la chorale divisionnaire, les tambourinaires juniors réunis ont marqué cette première journée de croisade. Jusqu'à la clôture le 13 août, ce programme sera servi aux chrétiens. Signalons que le ministère de l'Armée du salut (Église évangélique internationale de réveil) marque ses débuts à Londres (Angleterre) en 1865 sous la dénomination «Mission chrétienne à l'est de Londres» grâce au pasteur William Booth. C'est en 1937 qu'il entre au Congo par des hommes de Dieu, missionnaires et nationaux.

Hervé Brice Mampouya

FORMATION

Forum « Optimise ta carrière », une opportunité pour les jeunes Ponténégrins

L'entreprise Carrière-emploi, en collaboration avec le cabinet Folega RH, organise le 12 août à l'hôtel Elaïs de Pointe-Noire la première édition du forum « Optimise ta carrière » dans l'objectif d'optimiser la carrière des jeunes diplômés en quête de formation et d'orientation.

Après les études, de nombreux jeunes ont du mal à trouver un emploi stable. Certains d'entre eux ne savent pas par où et comment débiter leur recherche d'emploi. D'autres ne

chance. Car pendant ce forum, les responsables en ressources humaines et experts de recrutement vont leur détailler leurs attentes afin de faire d'eux des candidats idéaux tout en leur expliquant ce qui retient l'attention d'un recruteur et ce qu'il ne faut pas faire.

En effet, ces jeunes vont apprendre comment rédiger un CV, une lettre de motivation en fonction du secteur d'emploi, du profil et des attentes de l'offre mais aussi comment préparer un entretien d'embauche et bien d'autres thé-

« Ce forum vise les jeunes bacheliers qui ne savent pas choisir des métiers. On essaie de leur apporter les éléments d'informations nécessaires, à savoir les métiers d'avenir et les métiers sur le marché, sur le secteur d'activité qu'il faut se former le plus en fonction de l'avenir et de l'évolution socio-économique du pays en particulier et d'Afrique en général... »

maîtrisent pas les réels débouchés de leur formation et, par conséquent, se trompent dans leur orientation professionnelle, faute d'informations. La société Carrière-emploi, en collaboration avec le cabinet Folega RH, a pensé organiser cette activité afin de donner à ces jeunes diplômés et demandeurs d'emploi en quête de formation et d'orientation l'opportunité d'optimiser leur

matiques liées à l'emploi, à la formation et à l'orientation.

C'est également une occasion pour eux de bénéficier des conseils des professionnels sur la recherche d'emploi sous forme de coaching. La fondatrice et PDG de l'entreprise Carrière-Emploi, Landryne Auriane Élion, a donné l'importance de cette première édition qui va permettre aux jeunes de s'armer d'informa-



Landryne Auriane Élion/credit photo DR

tions afin d'optimiser au mieux la gestion de leur carrière. « Ce forum vise les jeunes bacheliers qui ne savent pas choisir des métiers. On essaie de leur apporter les éléments d'informations nécessaires, à savoir les métiers d'avenir et les métiers sur le marché, sur le secteur d'activité qu'il faut se former le plus en fonction de l'avenir et de l'évolution socio-économique du pays en particulier et d'Afrique en général. Mais, au-delà de la formation, nous visons l'emploi. C'est donc l'opportunité de rencontrer les experts en recrutement qui seront là pour dire quels sont les critères de sélection qui sont appliqués dans les entreprises », a-t-elle dit

Ce forum s'est tenu à Lomé au Togo le 5 août et sera organisé le 12 août à l'hôtel Elaïs pour le bonheur des Ponténégrins. Pendant toute une journée, des professionnels de plusieurs métiers dans différents secteurs d'activités vont échanger sur l'emploi (les réussites, les difficultés rencontrées, leur parcours, la vision des uns et des autres) avec les étudiants, jeunes diplômés et demandeurs d'emploi. Les organisateurs projettent déjà une deuxième édition pour essayer de toucher la ville de Brazzaville et bien d'autres pays d'Afrique en dehors du Togo. Rappelons que Carrière emploi est une jeune entreprise basée à Pointe-Noire, dont la spécialité est l'accompagnement RH.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAN 2018-PRÉPARATION

Les Diables rouges l'emportent face à la Guinée Equatoriale

Les Diables rouges locaux se sont imposés le 6 août au stade Alphonse-Massamba-Débat (2-1) face aux Nzalang de la Guinée Equatoriale, en match retour de préparation pour le Championnat d'Afrique des nations (Chan) Kenya 2018.

Au match aller disputé en terre équato-guinéenne, les Congolais s'étaient inclinés (0-1). Si c'était un match à élimination directe, le Congo serait éliminé à cause d'un but encaissé sur sa pelouse. Ce qui est d'ailleurs un avertissement avant d'entamer la double confrontation à élimination directe face aux Léopards de la République démocratique du Congo, le vendredi 11 août au stade de l'Unité à Kintélé. Dans ce match amical international qui s'est joué dans cet esprit, les Diables rouges ont affiché deux visages. L'équipe qui a débuté a été plutôt convaincante notamment avec un Junior Makiessé très percutant sur les côtés. Césair Gandzé, Bersyl Obassi, Matheus Botamba et les autres ont réuni les ingrédients pour une entame de match parfaite.

Manuel Sapunga Mbara, le portier du Nzalang est sollicité dès la 3^e minute sur la frappe de Junior Makiessé. Et dans les trois minutes qui suivaient, le Congo concrétise sa première occasion. Jaures Ngombé dans les airs fait une bonne reprise à Matheus Botamba, qui ajuste le gardien (6^e minute).

Junior Makiessé se montre en-



L'une des actions dangereuses des Congolais dans le camp équato-guinéen/Adiac

suite très décisif sur l'action du deuxième but des Diables rouges. Il a fait parler sa pointe de vitesse, laissant sur le carreau une bonne partie de la défense équato-guinéenne avant de trouver dans la foulée Bersyl Obassi, bien placé,

a transformé son offrande en but à la 20^e minute. Avec un retard de deux buts, les visiteurs ont toutes les peines du monde à se montrer dangereux en première période. La Guinée Equatoriale n'a mis Barel Mouko a contribu-

tion qu'une seule fois. Et c'est sur le coup franc de Roben Obama Nsue à la 43^e minute. Les Diables rouges n'ont pas entre-

Malgré l'expulsion de Mariano Ondo à la 67^e minute à cause de son vilain geste sur Bissiki, le Nzalang a pu trouver des ressources pour réduire le score à la 85^e minute. Le coup franc de Federico Bicoro Akieme a laissé Barel Mouko, masqué par son mur impuissant. Ce résultat de (2-1) a donné déjà les idées au staff technique des Diables rouges sur le groupe à aligner le vendredi contre la RDC et le travail restant à faire.

« En première mi-temps on a bien commencé. Les dix dernières minutes nous avons péché. Et toute la deuxième mi-temps, les changements opérés ont influencé notre prestation. De toutes les façons, cela nous donne quand même une idée par rapport au groupe que nous disposons. Nous avons joué en Guinée Equatoriale, on a été battu, l'équipe n'était pas à la hauteur. Aujourd'hui (dimanche), les enfants se sont réveillés par rapport à ce qu'on leur a dit, par rapport au travail qu'ils ont fait. Ça ne peut pas venir d'un seul coup comme ça. Il faut du temps. Les quelques jours qui nous restent nous permettront d'asseoir un groupe opérationnel », a commenté Barthélémy Ngatso, le coach des Diables rouges A' **James Golden Eloué**

INTERVIEW

Yhoan Andzouana: «Je pense avoir les qualités pour trouver ma place et prendre du plaisir en Liga»

Au lendemain de l'officialisation de son contrat de 3 ans au FC Girona, Yhoan Andzouana a répondu à nos questions: son statut au sein du promu, le jeu espagnol, son départ de Monaco et les prochaines échéances en sélection nationale.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Yhoan, après six années passées à Monaco, ton club formateur, te voici joueur du FC Girona pour les 3 prochaines saisons...

Yhoan Andzouana (YA) : Oui, c'est fait (ndlr : signé jeudi 27 juillet, son contrat a été officialisé le lundi 31). Le club s'était renseigné auprès de mes agents en avril dernier. Ils ont donc attendu l'ouverture du mercato pour faire une proposition à Monaco. Les dirigeants de Girona ont montré beaucoup d'intérêt à mon égard pour que ce transfert se fasse.

LDB : Ton arrivée a été annoncée sur le site du CF Peralada-Girona B, la réserve du FC Girona, qui évolue en 3^e division espagnole. Est-il prévu que tu joues en Liga ou en Segunda B ?

YA : Je suis un joueur du FC Girona, on m'a attribué le numéro 29 et j'ai déjà ma place dans le vestiaire de l'équipe première avec laquelle. Après, je change de championnat, je vais découvrir un football différent et pour faciliter mon intégration,

je peux être appelé à jouer avec la réserve, qui évolue en 3^e division. J'avais envie et besoin de progresser, d'évoluer à un niveau supérieur, ce qui sera le cas en équipe première ou en réserve. Mais à terme, j'ai signé ici pour jouer en Liga et je vais tout faire pour vite m'acclimater.

LDB : Le football espagnol, pour un joueur offensif, c'est le nirvana ?

YA : Oui, c'est technique, ça joue simple et vite, il y a des espaces, du jeu, des buts. Je pense avoir les qualités pour trouver ma place et prendre du plaisir.

LDB : En Liga plus qu'ailleurs, le talent individuel doit se mettre au service du collectif. N'est-ce pas dans la faculté à vite donner le ballon après avoir fait la différence individuellement, que tu devras le plus vite progresser ?

YA : Oui. Tout va beaucoup plus vite, y compris dans la transmission du ballon. Et on m'a déjà bien fait comprendre qu'ici, c'est le collectif qui prime : la différence technique individuelle sert à sublimer le jeu de l'équipe. A moi d'en prendre la mesure.

LDB : Tu as déjà joué une mi-temps avec le CF Peralada contre la réserve du FC Barcelone, vendredi dernier. Tu as

déjà pu avoir un avant-goût du football espagnol ?

YA : Oui, ça m'a déjà bien mis dans le bain, avec deux équipes qui ont fait beaucoup de passes. Même si nous avons fini par faire la différence sur 2 contres (score final 2-1). La volonté de jouer est présente de la première à la dernière minute.

LDB : C'est très différent de ce que tu as connu avec la réserve du Monaco ?

YA : Oui, vraiment : en Espagne, le jeu s'appuie sur des passes rapides, avec des phases de jeu davantage préparées qu'en France. Que ce soit en CFA ou au plus haut niveau, en France, on mise plus sur les contre-attaques, c'est presque du box-to-box (ndlr : d'une surface à l'autre).

LDB : Parlons un peu de Monaco : tu as des regrets de quitter le club sans avoir pu t'imposer en équipe première ?

YA : Oui, c'est évident. Monaco, c'est mon club formateur et j'aurais aimé aller au bout du processus, en portant le maillot de l'équipe première, y jouer avec les amis du centre de formation... Mais bon, ce n'est pas le cas. Même si c'est un sport collectif, il faut parfois savoir faire des choix individuels pour tracer son propre chemin. Après, je reviendrais peut-être un jour avec un autre statut, avec les épaules plus larges et avec plus de considération de la part de mon club de cœur.

LDB : Derrière le cas Mbappé, symbole de la formation monégasque, il ne semble pas si facile de se faire une place en équipe première à l'AS Monaco. Vous êtes d'ailleurs plusieurs joueurs de centre à quitter le club, alors que l'ASM recrute des jeunes de l'étranger comme Jordi Mboula.

YA : Nous sommes plusieurs à avoir eu ce sentiment de gâchis, c'est vrai. Il y a beaucoup de talent dans les équipes de jeunes de l'AS Monaco, qui reste une référence en termes de formation. C'est vrai qu'on se sent un peu barré par des joueurs de notre âge, qui arrivent dans le cadre de transferts. Et qu'on ne sent pas sur un même pied avec eux. Je ne pense pas, et certains joueurs de l'effectif pro me l'ont dit, que ceux qui arrivent de l'étranger soient forcément meilleurs que les joueurs du centre de formation. Peut-être que le club s'en rendra compte.

LDB : Le meilleur moyen de leur en faire prendre conscience, c'est de briller en Liga. Mais aussi en sélection, avec la CAN 2019 en ligne de mire. Et aussi des matchs prestigieux à la fin du mois face au Ghana. Tu y penses ?

YA : Au quotidien, je suis concentré sur mon club, mais je peux vous assurer que la sélection est toujours présente dans mon esprit. L'équipe s'est fixée comme objectif d'aller à



la CAN 2019 et on fera tout pour ça. Avec l'apport des joueurs présents à Lisses, même si tous n'ont pas été appelés pour le match de Kinshasa, cette équipe se régénère, en tirant le meilleur des joueurs en places et des nouveaux. Je trouve que ça donne une bonne dynamique à ce groupe, avec une bonne atmosphère. J'espère que tout le monde se prépare bien, dans son club, pour qu'à l'appel du sélectionneur, on puisse avoir un groupe compétitif face au Ghana.

LDB : Physiquement, justement, où en es-tu ?

YA : Honnêtement, je ne suis pas à 100%. Je n'ai pas disputé de matchs amicaux avec Monaco. Mais ça revient bien et je me sens de mieux en mieux.

LDB : Pour finir, où en es-tu avec la langue espagnole ?

YA : Pour le moment : « muy bien » (rires)... Le club me cherche un professeur d'espagnol pour apprendre le plus rapidement possible. Et je parle déjà anglais, donc ça facilite pour l'instant la communication.

Propos recueillis par Camille Delourme